

CARROS

Infos

Bulletin municipal d'information

Nov. / Déc. 2023

#295



DOSSIER

Décembre en fête



4

SOMMAIRE

Novembre/Décembre 2023



P.4 | DOSSIER
Décembre en fête

P.8 | RETOUR EN IMAGES

P.12 | CONSEIL MUNICIPAL

P.16 | QUALITÉ DE VIE
Réunions de quartiers - Un arbre un enfant
Travaux - Outils métropole
Circulation bd de la Colle Belle - PEP 2A

P.31 | SPORT
Solidarsport - Carros Natation

P.32 | SENIORS
Repas des aînés - Colis de Noël
Noces d'or et de diamant

P.35 | JEUNESSE
Conseil municipal des enfants
Cérémonie jeunes diplômés
Vacances d'automne

P.37 | ACTU
Délégation polonaise
Mutuelle communale - Gedicom
Musée des arts décoratifs
Recensement de la population
La minute provençale

P.41 | VIE ÉCONOMIQUE
Nouveaux commerçants

P.42 | AGENDA

P.45 | EXPRESSION

P.46 | CARNET - ANNONCES



33

Suivez
ville de Carros sur
les réseaux sociaux



Carros Infos #295

Directeur de publication :
Yannick Bernard.

Directeur de la rédaction :
Pierre-Olivier Bligny

Rédactrice en chef : Célia Llopis

Rédactrice : Nassima

Errami-Ben Hamouda

Graphiste : Sylvie Bézis

Régie publicitaire :

Jeff Del'Ventisette

Photos : service communication

Impression - Photogravure :

imprimerie Evoluprint.

Tél. 05 62 22 07 70

ÉDITO

Cap sur 2024 !

Les fêtes de fin d'année battent leur plein et nous sommes nombreux à profiter de cette occasion pour vivre des moments privilégiés en famille ou avec nos proches. À travers le programme de « Décembre en fête », nous partageons cet esprit féérique au sein de la commune. Spectacles, marché de Noël, concerts et projections de film dédiés : tout a été mis en œuvre pour faire de ce mois si particulier un moment unique pour tous les Carrois et votre accueil a été extrêmement positif !

Cette période festive n'empêche pas notre mobilisation. Ainsi, en partenariat avec la métropole Nice Côte d'Azur, nous multiplions les actions pour traiter les problématiques concernant la voirie, la propreté, l'éclairage, les déchets ou l'assainissement. Pour cela, un seul numéro : **le 3906**. Vous êtes déjà nombreux à l'utiliser pour contacter les services métropolitains sur ces sujets et les interventions sont toujours plus nombreuses, plus efficaces et plus rapides !

Le 16 décembre dernier, à l'occasion de la Sainte-Barbe, j'ai annoncé la bonne nouvelle aux sapeurs-pompiers de Carros : nous avons, en partenariat avec le département et la métropole, défini un lieu d'implantation pour la future caserne ! Notre objectif : de meilleures conditions d'exercice pour nos soldats du feu et une plus grande rapidité et efficacité d'intervention ! C'est un projet majeur qui me tient à cœur et que je défends depuis le début de mon mandat, tant je mesure l'engagement de ces hommes et de ces femmes pour notre sécurité.

Le 7 décembre dernier, j'ai annoncé un plan d'action ambitieux et inédit au sujet des cantines de nos écoles. Cette initiative fait suite au partage d'une photo montrant un repas servi dans une de nos écoles. En tant que maire mais surtout en tant que père de famille, cette photo m'avait interpellé. Je l'ai dit, sur ce sujet je serai intransigeant et m'inscrirai dans une vaste opération de concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Ainsi, dès le mois de janvier, je me rendrai en personne et à l'improviste pour déjeuner dans une des écoles de la commune. Je veillerai à ce que, pour chacun des 1428 repas que nous préparons chaque jour, nous servons bien aux enfants ce pour quoi nous payons.

Deuxièmement, je donne mission aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de procéder à une évaluation des repas sur une période de trois semaines dès le début de l'année 2024. Je les recevrai, tiendrai compte de leurs remarques, agirai en conséquence et les tiendrai informés.

Troisièmement, je demande aux parents d'élèves qui auraient des remarques à faire sur les cantines de m'écrire à l'adresse concertationcantine@ville-carros.fr, en me



fournissant l'ensemble des éléments qu'ils jugeront pertinents sur ce sujet. Chaque courriel sera pris en compte dans le travail d'étude que je souhaite mener.

Ces actions me permettront de revenir vers vous au printemps avec un état des lieux précis et, surtout, des mesures concrètes.

C'est ainsi que l'on traite les sujets en démocratie, et non en déversant haine et mensonges via des faux profils ou des comptes anonymes sur les réseaux sociaux.

Avant de vous souhaiter à tous une bonne année 2024, je tiens à adresser une pensée particulière à ceux qui passent seuls ces fêtes de fin d'année. Nous savons combien la solitude peut être une prison. En cette période particulière, je leur adresse mon soutien le plus chaleureux.

À vos agendas ! Je vous donne à tous rendez-vous pour la traditionnelle soirée des vœux à la population, **le vendredi 12 janvier à 18h en salle Ecovie** ! L'occasion de démarrer l'année avec vous à travers un moment républicain festif, gourmand, musical et convivial.

Je souhaite du fond du cœur que 2024 soit porteuse de santé et de bonheur pour vous et vos proches. Je forme également le vœu que cette nouvelle année soit empreinte de bienveillance et d'apaisement pour notre commune et pour la France.

Yannick Bernard

Maire de Carros

Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

DÉCEMBRE en FÊTE

La magie de Noël s'empare de Carros

Le temps des fêtes, suspendu entre rêve et réalité, a relégué les soucis du quotidien au second plan et laissé place à la chaleur des réunions entre amis et en famille.

À Carros, le centre-ville, le village, et les Plans se sont parés de lumières scintillantes pour un Noël placé sous le signe de la féerie. Spectacles, contes, déambulations, animations, rencontres avec le Père Noël, gospel, cinéma, marchés de Noël, ateliers créatifs et bien d'autres surprises ont rythmé les jours précédant le réveillon. Ces festivités ont réchauffé les cœurs des Carrossois, petits et grands.

Carros brille de mille lumières

La magie de Noël a opéré dès le 28 novembre à 19 heures lors du lancement officiel des festivités dans la commune. Sur le parvis de la médiathèque, de nombreux Carrossois et Carrossoises se sont réunis pour assister à l'inauguration des illuminations.

Le moment phare de la soirée a été le célèbre décompte, orchestré par le maire Yannick Bernard et le Conseil municipal des enfants. Une ambiance empreinte de magie s'est installée à l'instant où le bouton ON a été enclenché. Les rues agrémentées de décors féeriques se sont instantanément illuminées. Ainsi, la ville, le village et les plans ont été plongés dans une atmosphère festive. La cérémonie s'est poursuivie par la dégustation de vin chaud et de chocolat chaud, offerts par la municipalité, accompagnée d'une vente de crêpes et boissons par l'association *Événementiel et vie collégienne Paul Langevin*. L'occasion de partager un moment chaleureux et de célébrer ensemble le début de la période des fêtes.



LA PAROLE À L'ÉLUE



Pour l'édition 2023 de *Décembre en fête*, notre équipe a souhaité mettre à l'honneur les enfants, tout en modifiant légèrement le format des célébrations. Divers ateliers et animations adaptés à tous les âges ont été mis en place pour favoriser des moments de partage et de convivialité entre les visiteurs. Je tiens à adresser mes remerciements à l'équipe du service événementiel pour leur travail et leur investissement sur l'organisation de ce bel événement. Merci également au service communication pour sa contribution.

Olivia Chauvac,
conseillère municipale
événementiel et jumelage



LA BOÎTE AUX LETTRES du Père-Noël de retour sur le parvis de la mairie

La tradition perdure. Comme chaque année, le Père Noël a fait appel à notre commune pour collecter les lettres des enfants carrossois où ils évoquent leurs rêves et leur liste de cadeaux. Qu'ils aient été sages (ou pas), toutes les âmes innocentes ont pu glisser leur courrier dans la gigantesque boîte installée devant l'hôtel de ville. En Laponie, le Père Noël et ses lutins ont été enchantés de découvrir que les petits expéditeurs ont pris soin de mentionner leur nom et leur adresse. Cela a grandement facilité l'homme à la barbe blanche le plus aimé et son équipe pour envoyer des réponses personnalisées, dans la bonne maison.



▼ VILLAGE : UN MARCHÉ DE NOËL POUR LES PETITS ET GRANDS

Stands artisanaux, atelier maquillage, rencontre avec le Père Noël, balade à dos de poney et autres animations se sont succédés au marché de Noël organisé par les *Pitchouns de l'école Louis Fiori*. Les gourmands ont pu trouver leur bonheur avec une sélection de snacks. Une buvette offrait aux participants l'opportunité de se retrouver autour d'une boisson réconfortante.



▲ DES COURONNES DE FIN D'ANNÉE FAÎTES AVEC AMOUR

Au centre social *La Passerelle*, des guirlandes miniatures, des décorations de Noël, des pommes de pin, de la cannelle et de la peinture brillante attendaient les artisans en herbe de 3 à 8 ans. Sous le regard de leurs parents, les plus jeunes ont pu développer leur motricité en posant les éléments sur leur couronne, tandis que les grands ont exprimé leur créativité de manière libre et ludique.



Deux fois plus de féeries pour le marché de Noël

Le rendez-vous a une fois de plus enchanté les visiteurs. La nouveauté de cette édition ? L'événement a eu lieu sur le parvis du *Forum Jacques Prévert* et sur celui de la médiathèque, ce qui a permis d'offrir une expérience plus diversifiée.

Les visiteurs ont déambulé parmi les chalets et stands de producteurs dans un décor illuminé de guirlandes. Au programme : spectacles, animations pour les enfants, déambulations, initiation au street art, chants de gospel, décoration de sablés, projection d'un long-métrage de Noël... Sans compter le retour au moyen-âge offert par les *Compagnons de Blacas* et l'atelier de fabrication de truffes en chocolat qui a apporté une note sucrée au rendez-vous. L'homme à la barbe blanche le plus apprécié des enfants attendait nos pitchouns carrossois. Si certains petits étaient émus de cette rencontre, d'autres n'ont pas manqué de rappeler leur liste de cadeaux. C'est ce qu'on appelle ne pas perdre le nord !



Retrouvez la vidéo de cet événement sur Carros Web TV





Où déposer son sapin après Noël ?

Trois points de collecte
du 8 au 15 janvier 2024 :

- Place du Puy au village
- Place Louis Frescolini
- Parvis de la médiathèque



RETOUR



Retrouvez la vidéo
de cet événement
sur Carros Web TV



◀ LA FOIRE D'AUTOMNE S'INVITE AU VILLAGE

Plusieurs centaines de visiteurs ont célébré les couleurs et les saveurs de la saison en flânant le long de 42 stands de produits du terroir et de l'artisanat.



▲ SALON DU BIEN-ÊTRE : UNE INVITATION À SE RECONNECTER AVEC SOI-MÊME

Organisée par l'association *Éveil et Envol*, la deuxième édition de l'événement a pris place à la mi-novembre en salle Ecovie. L'objectif ? Prendre soin de soi et cultiver le bien-être.

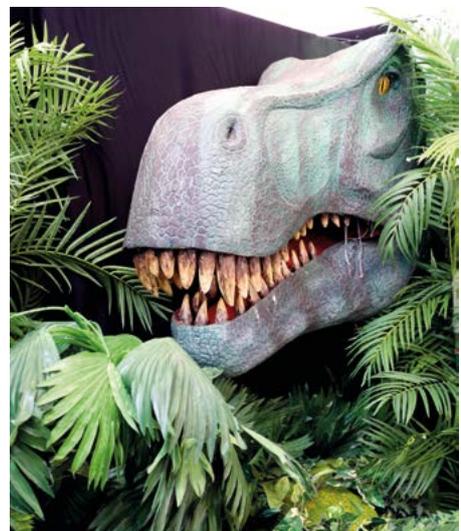


▲ LES HÉROS DU QUOTIDIEN À L'HONNEUR

Organisée au centre d'incendie et de secours de Carros, cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage aux pompiers décédés au cours de leurs missions, de décorer et de mettre à l'honneur les promus.

LES DINOSAURES ► PRENNENT D'ASSAUT LA MÉDIATHÈQUE

Réalisée avec le soutien du conseil scientifique de l'association *Phylogénia*, l'exposition a mis en lumière des espèces de dinosaures ainsi que des fossiles de notre région à la médiathèque André Verdet.



EN IMAGES



▲ UNE FÊTE SANS MODÉRATION POUR L'ARRIVÉE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le comité des fêtes a organisé une manifestation conviviale en salle des plans. Dans les assiettes des visiteurs ? Pain brissauda, plateau de charcuterie, fromages et desserts. Un régal !

▼ 11 NOVEMBRE : UNE COMMÉMORATION POUR LES SOLDATS DE TOUS LES CONFLITS

La journée a été marquée par une cérémonie patriotique dédiée à la victoire de la Première Guerre mondiale en 1918. En présence du Conseil municipal des enfants, un hommage a été rendu à tous les soldats morts pour la France lors d'affrontements passés et présents. .



▲ 5 DÉCEMBRE : L'HOMMAGE « AUX MORTS POUR LA FRANCE » EN AFRIQUE DU NORD

La journée était dédiée à la mémoire de ceux qui ont servi lors des conflits en Algérie, au Maroc et en Tunisie entre 1952 et 1962.



▼ LE FESTIVAL C'EST PAS CLASSIQUE À CARROS !

Avec plus de 30 concerts gratuits, répartis dans 13 villes des Alpes-Maritimes, le département a continué de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Parmi la programmation : les trois ukulélites du *grand orchestre de poche* à la salle Juliette Gréco.



RETOUR

▼ INITIATION À LA CULTURE DES OLIVES POUR LES PITCHOUNS DE L'ÉCOLE LOUIS FIORI

Dans le cadre du projet «olives» lancé en 2022, les enfants de l'école du village ont récolté 61,3 kilos d'olives en vue d'en faire de l'huile.



▲ L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES ÉCOLIERS RÉUNIS POUR LE DÉJEUNER

Heureux de passer du temps en compagnie des plus jeunes, le maire Yannick Bernard et son équipe poursuivent les déjeuners dans les onze écoles de la commune.



◀ LES CENTRES DE LOISIRS S'ESSAYENT AU THÉÂTRE D'OMBRES CHINOISES

Dans le cadre du projet 100 % EAC (éducation artistique et culturelle), le *Forum Jacques Prévert* a invité les enfants accompagnés du service de l'enfance à participer au parcours culturel « Alice je suis ».

PETIT-DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ DANS LES ÉCOLES ►

Pendant une semaine, la ville en partenariat avec l'Éducation nationale a proposé des petits-déjeuners de qualité à 413 enfants. Au total, 1652 repas ont été servis. L'objectif est de sensibiliser les petits aux bonnes pratiques alimentaires et aux apports nutritionnels.



EN IMAGES



▲ ANIMATIONS SOLIDAIRES POUR LE TÉLÉTHON

Les sapeurs-pompiers de Carros se sont mobilisés dans le cadre du téléthon au parc de la Tourre. Ils ont pu compter sur la participation d'associations qui ont proposé des stands et activités. Parmi elles : *le comité des fêtes de Carros, l'Aiglon-Club, l'association de danse de Gattières et de Carros, la Croix-Rouge, Les frimousses de Carros...* Tous les gains récoltés seront reversés au Téléthon pour financer la recherche scientifique et accompagner les familles face à la maladie.



▼ LES VISITES CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE CONTINUENT

Le maire, président du centre communal d'action sociale (CCAS), et Fabienne Boissin, élue et vice-présidente du CCAS, se sont rendus chez Thérèse et Jaqui pour une visite de courtoisie.

▲ JOYEUX CENTENAIRE MADAME !

Alexandrine a fêté ses 100 printemps. La Carrossoise aux 3 enfants, 6 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants réside dans la commune depuis 1986. Elle a fêté ce jour spécial auprès de ses proches avant de recevoir le maire à son domicile, pour un moment d'échange et de célébration.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Étaient Présents

Yannick BERNARD
Martine PASSERON
Julien JAMET
Fabienne BOISSIN
Christophe COEUR
Alain SERVELLA
Valérie POZZOLI
Ludovic OTHMAN
Virginie SALVO
Stéphanie DENOYELLE
Sandra LEULLIETTE
Paul MITZNER
Sihem BEN KRAIEM
Agnès WIRSUM
Olivier WSZEDYBYL
Brigitte LEFEVE
Patrice CONTINO
Géraldine PONS
Alain PERNIN
Olivia CHAUVAC
Philippe RANSAN
Marie-Christine LEPAGNOT
Estelle BORNE
Stéphane REVELLO
Jean-Louis ALUNNO
Meddhi GHRIS
Graziella SANTI
Olivier RENAUDO

Étaient excusés et représentés

Christine HUERTAS a donné pouvoir, est représentée par Alain SERVELLA
Alan TITONE a donné pouvoir, est représenté par Ludovic OTHMAN
Sandra BERTIN a donné pouvoir, est représentée par Julien JAMET
Léonard COMITÉ a donné pouvoir, est représenté par Christophe COEUR
Evelyne DEPOYS a donné pouvoir, est représentée par Jean-Louis ALUNNO

Admissions en non-valeurs 2023

Le vote est unanime.

Décision modificative 2023 n° 2

Le vote est unanime.

Pour : 28. Abstentions : 5,
Marie-Christine LEPAGNOT, Estelle BORNE, Stéphane REVELLO, Meddhi GHRIS, Graziella SANTI

Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2024 – Budget principal

Le vote est unanime.

Pour : 28. Abstentions : 5,
Marie-Christine LEPAGNOT, Estelle BORNE, Stéphane REVELLO, Meddhi GHRIS, Graziella SANTI

Avance de subvention 2024 pour l'association *Carros Natation*

Le vote est unanime.

Avance de subvention 2024 pour l'association *Carros Handball Club*

Le vote est unanime.

Avance de subvention 2024 pour l'association *Football Club de Carros*

Olivier Renaudo ne prend pas part au vote.

Le vote est unanime. Pour : 32.

Avance de subvention 2024 pour l'association *Forum Jacques Prévert*

Le vote est unanime.

Avance de subvention 2024 pour l'association *Olympique Carros Basket Ball*

Marie-Christine Lepagnot ne prend pas part au vote.

Le vote est unanime. Pour : 32.

Avance de subvention 2024 pour l'association *PARI Mix'Cité*

Le vote est unanime.

Avances subvention d'équilibre à verser au CCAS - Budget principal

Le vote est unanime.

Mise à jour du tableau des emplois

Le vote est unanime.

Recours aux bénévoles et reconnaissance de leur statut de collaborateurs occasionnels du service public

Le vote est unanime.

Papy/mamy trafic – Délibération modificative - Agents de sécurisation des passages piétons

Le vote est unanime.

Convention portant autorisation d'occupation du domaine public routier en vue de l'exploitation d'une activité de vélos en libre accès, sans point d'attache

Le vote est unanime.

Révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Le vote est unanime.

Terrains route des négociants sardes – Location précaire – Tarification au 1^{er} janvier 2024

Le vote est unanime.

Terrain route des négociants sardes – Location précaire – Tarification organisme public au 1^{er} janvier 2024

Le vote est unanime.

Centre artisanal communal de La Grave – Tarification de location au 1^{er} janvier 2024

Le vote est unanime.



Retrouvez la séance
du conseil municipal
sur Carros Web TV



Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la commune et l'association *La tour carrossoise*

Le vote est unanime.

Convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la commune et l'association *Chœurs de Côteaux d'Azur*

Le vote est unanime.

Conventions de mise à disposition de locaux entre la commune et les associations carrossoises

Le vote est unanime.

Rectification de la délibération n° 65/2023 du CM DU 13/06/2023, vente de parcelle section F n° 9 sise à Le Broc quartier Les Mollières de 728m² au prix de 3 000 € au profit de [REDACTED]

Le vote est unanime.

Rectification de la délibération n° 157/2022 du CM du 13/12/2022 - Régularisation - vente de la parcelle section BN N° 149 (ex A n° 118 et ex BN 145) de 56 m² sise l'Oustaou de Mouret au prix de 19 250 € au profit de [REDACTED]

Le vote est unanime.

Fixation des tarifs pour la location des chalets de Noël

Le vote est unanime.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'équipements de tennis et tennis-padels avec le *Tennis Club de Carros*

Le vote est unanime.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association *Phylogénia* pour sa contribution d'accompagnement à l'exposition sur les dinosaures à la médiathèque André Verdet

Le vote est unanime.

Convention de mise à disposition à titre gracieux – Salle Juliette Gréco au département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la programmation du festival 2023 *C'est pas classique*

Le vote est unanime.

Convention de partenariat entre la ville de Carros et le collège Ludovic Brea de Saint-Martin-du-Var, année 2023-2024

Le vote est unanime.

Convention de partenariat entre la ville de Carros et le collège la Sine de Vence

Le vote est unanime.

Convention de partenariat entre la ville de Carros et le collège les Mimosas de Mandelieu-la-Napoule

Le vote est unanime.

Décisions du maire

Décisions du Maire n° 2023-93, 2023-95, 2023-97, 2023-98, 2023-99, 2023-100, 2023-101, n° 2023-102, 2023-103, 2023-104.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions du maire.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

Étaient Présents

Yannick BERNARD
Martine PASSERON
Julien JAMET
Fabienne BOISSIN
Christophe COEUR
Christine HUERTAS
Alain SERVELLA
Ludovic OTHMAN
Virginie SALVO
Stéphanie DENOYELLE
Paul MITZNER
Sihem BEN KRAIEM
Agnès WIRSUM
Olivier WSZEDYBYL
Alan TITONE
Brigitte LEFEVE
Patrice CONTINO
Géraldine PONS
Alain PERNIN
Olivia CHAUVAC
Philippe RANSAN
Estelle BORNE
Evelyne DEPOYS
Olivier RENAUDO

Étaient excusés et représentés

Valérie POZZOLI a donné pouvoir, est représentée par Martine PASSERON
Sandra LEULLIETTE a donné pouvoir, est représentée par Agnès WIRSUM
Sandra BERTIN a donné pouvoir, est représentée par Stéphanie DENOYELLE
Léonard COMITÉ a donné pouvoir, est représenté par Christophe COEUR
Jean-Louis ALUNNO a donné pouvoir, est représenté par Evelyne DEPOYS
Graziella SANTI a donné pouvoir, est représentée par Estelle BORNE

Absents, excusés

Marie-Christine LEPAGNOT
Stéphane REVELLO
Meddhi GHRIS

Garantie d'emprunt Côte d'Azur abitat Le grand chêne

Le vote est unanime.

Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de Unicil pour l'opération «Mas de Cléry» pour le prêt CDC n° 144528

Le vote est unanime.

Octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de Unicil pour l'opération «Mas de Cléry» pour le prêt CDC n° 144530

Le vote est unanime.

Échanges financiers avec la Caisse des écoles : subventions versées par la commune de Carros et recettes dues par la Caisse des écoles

Le vote est unanime.

Adoption du montant des redevances d'occupation du domaine public pour l'exploitation de l'activité de vélos en libre accès sans point d'attache

Le vote est unanime.

Passage de la gestion en flux des réservations de logements sociaux

Le vote est unanime.

Convention cadre relative au déploiement du dispositif de l'accompagnement individualisé renforcé ayant pour objectif la prévention de la récidive sur le ressort de Grasse

Le vote est unanime.

Appel d'offre ouvert n° 23AOO 003 - Fourniture et service titres restaurant pour le groupement de commande commune - CCAS - 2 lots

Le vote est unanime.

Désignation du coordinateur communal du recensement de la population 2024 et fixation de la rémunération des agents recenseurs
Le vote est unanime.

Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
Le vote est unanime.

Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire
Le vote est unanime.

Conventions de mise à disposition de locaux à titre gracieux entre la commune et les associations carrossoises : *Compagnie Voix public et Forum Jacques Prévert*
Le vote est unanime.

Convention de mise à disposition de locaux entre la commune et l'association *Secours populaire*
Le vote est unanime.

PMI - Convention de mise à disposition de locaux, département des Alpes-Maritimes – Modification surface et loyer
Le vote est unanime.

Avenant n° 2 au bail commercial entre la commune et la SARL Carrousel
Le vote est unanime.

Convention d'occupation précaire, révocable et gracieux d'un local municipal au profit de l'association Arpas
Le vote est unanime.



Retrouvez la séance
du conseil municipal
sur Carros Web TV



Rectification de la délibération n° 156/2022 du CM du 13/12/2022 - Achat à l'euro symbolique - Parcelle section BO n° 68 d'une superficie de 11 230 m² sise «La Bihouire» appartenant aux consorts VEROLA
Le vote est unanime.

Réactualisation du règlement intérieur général des équipements sportifs de la commune

Le vote est majoritaire.

Pour : 28. Contre : 2, Estelle BORNE, Graziella SANTI.

Réactualisation du règlement intérieur de la piscine municipale de la commune

Le vote est unanime.

Convention avec l'Éducation nationale pour les petits déjeuners

Le vote est unanime.

Cinéma municipal - Modification du tarif collège au cinéma salle Juliette Gréco

Le vote est unanime.

Décision du Maire

N° 2023-94 ; 2023-96 ; 2023-105 ; 2023-106 ; 2023-107 ; 2023-108 ; 2023-109 ; 2023-110 ; 2023-111 ; 2023-112 ; 2023-113 ; 2023-114 ; 2023-115 ; 2023-116 ; 2023-117 ; 2023-118 ; 2023-120 à 2023-134 ; 2023-138 ; 2023-139 ; 2023-140

Le conseil municipal prend acte de ces décisions du Maire.

Prochain conseil municipal : mardi 16 janvier 2024.



Réunions de quartiers :

Les rencontres avec les habitants se poursuivent

Après les réunions dans la ville nouvelle, le maire Yannick Bernard et son équipe municipale ont donné rendez-vous aux Carrosois du village, des écarts et des plans pour des temps d'échanges autour des problématiques des quartiers et des projets à venir. Retrouvez ci-dessous la synthèse de ces échanges.



? Question 1 – Chemin des Rougières
État du chemin des Rougières.

Réponse du maire

S'agissant d'un chemin communal, la métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) n'est pas compétente pour réaliser des travaux. Pour être transféré à la MNCA, il est nécessaire d'effectuer préalablement les travaux de réfection.

De nombreuses actions ont été initiées en matière de réfection des voies et des espaces publics. Néanmoins, il n'est pas possible d'effectuer tous les travaux simultanément.

Pour l'heure, les efforts se localisent dans la zone des plans où il est indispensable de dimensionner les infrastructures et les équipements. Ceci afin de réguler les besoins liés à l'accroissement exponentiel qu'a connu la zone (environ 1200 habitants supplémentaires avec la livraison des nouveaux logements en 2022) ainsi que pour prévoir les développements à venir.

Le chemin des Rougières est bien identifié comme un espace nécessitant des travaux. La MNCA mène les études.

? Question 2 – Chemin du Claret
État du chemin du Claret.

Réponse du maire

Comme le chemin du Cougnet, celui du Claret bénéficiera de travaux visant à enterrer la ligne de haute tension. Très peu de communes ont la chance de bénéficier de ces dispositifs dans le département, dispositif exceptionnellement mis en œuvre.

? Question 3 – Route Jean Natale

Signalement de l'augmentation de la fréquentation et de la vitesse des véhicules.

Réponse du maire

Dès l'instant où un risque est identifié, des études sont demandées. La métropole s'opère pour permettre la réalisation des aménagements adaptés (ex : avenue des Cigales).

Engagements

Des contrôles de vitesse seront effectués.



? Question 4 – Route Jean Natale

Présence de dépôts sauvages et de trous dans la chaussée.

Réponse du maire

Des actions sont régulièrement menées par la police municipale (exemple : verbalisation d'un professionnel venu jeter des palmes infestées par les charançons. Le contrevenant a non-seulement été verbalisé mais a également dû récupérer son chargement).

Les pièges photos mis en place permettent de lutter plus efficacement encore contre ces incivilités.

Une diminution très significative est constatée. Une veille quotidienne est réalisée.

? Question 5 – Chemin de la Ginestière

Signalement d'un poteau cassé à la suite d'un accident.

Réponse du maire

M. le maire indique qu'il ne s'agit ni de la compétence de la ville de Carros ni de celle de la métropole mais que le signalement va se faire à qui de droit.

Engagements

Vérification de l'alimentation du poteau. 2023

? Question 6 – Village

À quand le passage au tout à l'égout ?

Réponse du maire

Les nouvelles mesures de retraitement des eaux par la MNCA pourraient engendrer une majoration des coûts. Il est suggéré de conserver le système de fosses septiques tant que cela est possible. D'autant plus que ces dernières contribuent à l'humidification des sols.

Engagements

Une réunion concernant l'assainissement sera organisée. 2024

? Question 7 – Chemin du Claret

Mise en place d'une affiche d'information pour le tri et l'installation d'un container à verre.

Engagements

Réalisation d'affiches et localisation à déterminer. La demande de containers est formulée à la métropole. 2024

? Question 8 – Rue de l'Estellan

Signalement de tags et de l'état du local poubelles.

Réponse du maire

Des travaux de nettoyage sont régulièrement réalisés pour faire disparaître les tags et restaurer les dégradations diverses.

De nombreuses épaves ont également été retirées sur le secteur, dans la zone boisée (véhicules légers, scooters, motos, scooters des mers)

? Question 9 – Route Jean Natale

Présence de nombreux brises-vues alors que la route est recensée comme «remarquable».

Réponse du maire

La route est en partie concernée par une servitude de point de vue sur environ 1 km. Cette réglementation ne s'applique donc pas à toute la route.

Un terrain se trouvant dans la zone concernée est repéré comme ayant enfreint les règles en la matière.

Engagements

Les propriétaires concernés seront contactés. 2023

? Question 10 – Route Jean Natale / Chemin du Balaguier

Condamnation du local à poubelles et signalement du mauvais état des poteaux et des panneaux.

Réponse du maire

Les travaux sollicités sont conditionnés au déplacement d'un coffret de fibre. Une fois que l'opérateur aura programmé l'intervention, il sera possible de réaliser tous les travaux et notamment effectuer l'alignement des ouvrages derrière la barrière de sécurité.

Engagements

Condamnation du local poubelles. 2024

? Question 11 – Route Jean Natale / Chemin du Gourg

Problématique de stationnement et de circulation. L'élargissement de la voie et la création d'une aire de retournement paraissent appropriés.

Inquiétude sur la possible construction de 8 maisons (lotissements) sur le secteur, ce qui accentuerait davantage les problématiques précitées.

Réponse du maire

L'aire de retournement est à l'étude.

S'agissant du projet de construction, il avait été déposé une demande de réfection de la bâtisse existante pour y créer 58 logements. Depuis le début du mandat, refus du maire pour la construction d'immeubles. L'héritage de situations du passé contraint l'actuelle municipalité à être dans la réaction.

Le projet de 8 maisons individuelles, en lieu et place des 58 logements a été travaillé pour se réduire à 5 maisons individuelles.

? Question 12 – Chemin de Bonvillars

Canapé en contrebas, dans la végétation.

Réponse du maire

Le nécessaire sera fait pour que le canapé soit retiré dans les plus brefs délais.

Le quartier étant particulièrement exposé aux risques d'incendie, il est nécessaire de réaliser une piste pour rejoindre le sommet de la rue de l'Espère vers l'école Pagnol. Des réunions ont déjà eu lieu avec les services du SDIS et le département.

La commune est prête à mettre les terrains à disposition. Cependant, cette option n'est pas privilégiée pour le SDIS du fait de la présence d'usagers, qui compliquerait l'intervention des secours, et du fait de la pente du terrain impraticable pour les gros camions d'intervention.

? Question 13 – Place du Puy

Compétence en matière de gestion des déchets. Signalement de l'état des locaux poubelles.

Réponse du maire

La MNCA est compétente en matière de gestion des déchets. Il a été récemment découvert que les terrains accueillant les locaux poubelles n'appartiennent pas aux parties publiques. Des régularisations, chaque fois qu'elles sont possibles, sont mises en œuvre et dans ce cas seulement les travaux sont réalisés.

? Question 14 – 516 route de Gattières

Parcelle non-entretenu et présence de sangliers détériorant les clôtures.

Réponse du maire

La population de sangliers migre, notamment du fait de la prédation du loup et de la raréfaction des ressources en eau.

Un point sera effectué avec le lieutenant de louveterie.

? Question 15 – Tous secteurs

Difficultés liées à la nouvelle organisation des lignes de bus (surfréquentation de la ligne 22 en raison de la suppression d'horaires).

Réponse du maire

Les nouveaux aménagements qui se sont opérés depuis le 1^{er} septembre répondent majoritairement aux besoins identifiés et aux demandes des usagers.

Des ajustements pourront être mis en œuvre par la métropole.

? Question 16 – Route Jean Natale

Présence de lignes téléphoniques passant dans la végétation et souhait d'un enfouissement de ces dernières.

Réponse du maire

Les lignes passent sur des terrains privés et il appartient aux propriétaires de réaliser des travaux.

L'ensemble des opérateurs ont émis le souhait d'installer des antennes sur la commune (en point haut, soit au village). Les demandes ont été refusées. Cependant, la commune portera un avis négatif sur les remplacements d'antennes sur les terrains privés.

En cas de recours, le préfet pourrait valider la demande, comme aux plans.

? Question 17 – Quartier de Bonvillars

La fibre n'est toujours pas installée.

Réponse du maire

Toutes les demandes sur le domaine public ont été acceptées. Certains propriétaires quant à eux ne donnent pas l'accord sur leur terrain et bloquent l'accès des dernières maisons.

Dans le cadre du plan de déploiement de la fibre, l'État impose que le chemin le plus court soit suivi, même si cela implique l'association des privés.

L'opérateur Orange a tenu son engagement sur notre commune puisque 90% des foyers sont raccordés.

? Question 18 – Chemin du Claret

Demande de la mise en place de caméras pour lutter contre les cambriolages, la sécurité routière, le stationnement anarchique, notamment au niveau de la jonction avec Le Broc.

Réponse du maire

Sur le projet de déploiement des caméras, une action s'est portée sur la zone industrielle pour la mailler d'un système de vidéo, afin que l'ensemble des points d'entrée et de sortie de la commune soient couverts.

Il est demandé d'appeler les gendarmes ou la police municipale lorsque la situation le nécessite.

? Question 19 – Tous secteurs

Existe-t-il un dispositif de voisins vigilants ?

Réponse du maire

Le dispositif voisins vigilants est géré par la gendarmerie nationale en relation avec la police municipale. Il ne faut pas hésiter à les contacter à ce sujet, notamment lors d'un départ en vacances pour qu'une surveillance soit apportée au domicile concerné.

? Question 20 – Évêché

La vente du centre d'accueil pour migrants mineurs.

Réponse du maire

Le centre d'accueil est ouvert depuis 2017. La compétence des migrants mineurs relève du département et celle des majeurs de l'État. En 2017, l'évêché, propriétaire, a mis à disposition du département des locaux, par le biais d'un bail. Il souhaite désormais vendre le domaine. Le département s'est porté acquéreur.

Pour l'instant, la finalité d'accueil des mineurs est conservée. Les migrants accueillis dans ce centre sont des primo-arrivants et ont vocation à ne rester que quelques semaines sur le site.

? Question 21 – Raccourci avenue de Gattieres / Jean Natale / Montée Catagne

Difficultés lors du croisement avec des bus ou des camions hors gabarit.

Demande d'un élargissement ou d'une aire de croisement.

Réponse du maire

L'agrandissement ne semble pas être l'option opportune, car il génèrera une densification du flux de véhicules.

? Question 22 – Villa Barbary

État de la Villa Barbary .

Réponse du maire

Des études de confortement des fondations, financées par la ville, sont en cours.

? Question 23 – Village

Difficultés de stationnement.

Réponse du maire

Le situation est connue. Des consignes ont été données aux agents de la police municipale dans le cadre des relations de proximité avec les habitants.

Annonce

- De plus en plus de familles font le choix de la crémation, sans pour autant disposer de lieux où disperser les cendres. Des réunions sont prévues avec l'Office national des forêts pour évaluer la possibilité de création d'une « forêt du souvenir ».





RÉUNION DE QUARTIER N°4 | 26 OCTOBRE 2023 - QUARTIER SAINT PIERRE

? Question 1 – Place Saint-Pierre et ZA La Grave
Quels sont les projets à venir ?

Réponse du maire

- Place Saint Pierre :
La municipalité s'est engagée en 2020 à revoir le fonctionnement de la place. Pour se faire, la commune doit être propriétaire de la place. À ce jour, ce n'est pas le cas. Il y a un imbroglio juridique avec les syndicats de copropriété. Suite aux contacts pris par la commune, la situation semblerait pouvoir être réglée à l'été.

Les services ont travaillé sur 2 projets qui seront présentés dans le cadre d'une concertation publique, après rétrocession à la ville. M. le Maire tient à ce que les résidents puissent s'exprimer sur le sujet.

- ZA La Grave :
L'engagement à supprimer Veolia, chemin de la Téréhentine, a été tenu. Un projet de réaménagement de la zone, notamment pour améliorer ou créer des cheminements piétons, et un aménagement électrique sur le rond-point S.Veil sont à l'étude.

? Question 2 – Les transports en commun

Réponse du maire

Suite à un rendez-vous avec la métropole, un nouveau système de cadencement des transports a été mis en place avec des avancées et des points à améliorer.

? Question 3 – Stationnement microsite terrain municipal – Boulevard de la République
Quels sont les projets sur ce terrain ?

Réponse du maire

Ce microsite est susceptible de générer des nuisances sonores et en parallèle, on constate un besoin de stationnement, la destination de cet espace n'est donc pas actée.

? Question 4 - Terrain Primagaz
Qui en est le propriétaire ?

Réponse du maire

À ce jour Primagaz est toujours propriétaire. Virbac se porte acquéreur.

Compte tenu de la convention d'intervention foncière, la ville peut préempter si le projet ne convenait pas par l'intermédiaire de l'EPF PACA.

? Question 5 - La SCERM

Nuisances olfactives au bout de la zone industrielle, en bas de la falaise.

Réponse du maire

800 000 € de travaux ont été réalisés par La SCERM afin de capter une partie des odeurs.

La tempête Alex avait nécessité des dizaines de milliers de mètres cubes de bitume pour la reconstruction des vallées.

Les instruments de mesures mis en place semblent révéler une diminution des nuisances olfactives.

Colas n'est pas le seul responsable. Un espace de stockage de carburant en sous-terrain à proximité contribue également à la production de ces odeurs chimiques, .

? Question 6 - Zone industrielle

Signalement de nuisances sonores générées par la déchetterie (6h du matin) et du déclenchement d'une alarme.

Réponse du maire

Concernant l'alarme, l'exploitant a été verbalisé et les travaux ont été réalisés.

La déchetterie n'est pas ouverte à 6h. Il s'agit certainement de la collecte d'ordures située juste à côté.

? Question 7 – Chemin de l'Émigrat

Révision du PLUM et impact de la ZAN sur les terrains à construire.

Réponse du maire

Conditionnée par la Zéro artificialisation nette (ZAN), la révision devrait intervenir en 2027. Le législateur impose de réduire de 50% les surfaces constructibles.

Un important travail est en cours pour identifier les zones constructibles et envisager l'avenir compte tenu de la crise de croissance sur la commune.

Une déclaration d'utilité publique a été lancée afin de se donner le temps d'étudier les options d'aménagement.

? Question 8 – Tous secteurs

Existe-t-il une réflexion globale sur la circulation aux plans, notamment à l'école ODV Guillonnet ?

Réponse du maire

Sans le périmètre de la Déclaration d'utilité publique, des études ont déjà été menées pour évaluer les mesures à mettre en œuvre. Des propositions d'aménagements ont émergé avec notamment des sens de circulation à modifier.

? Question 9 - Boulevard de la République

Vitesse excessive.

Réponse du maire

La métropole va installer des radars dissimulés pour évaluer la vitesse et les habitudes.

De plus, la police municipale fait des contrôles radars conjointement avec la gendarmerie nationale.

La quasi-totalité du budget alloué par la métropole (450 000€) est dédiée à l'aménagement des routes pour les sécuriser et réduire la vitesse.

? Question 10 - Chemin des Salles

Marquage peu visible au niveau du rond-point.

Réponse du maire

Un point va être fait sur cette question.

? Question 11 - Chemin des Salles / Chemin de la Queirello

Dépôts de déchets dans les mauvais containers.

Réponse du maire

Il convient de contacter la police municipale ou Allo mairie pour signaler les incivilités.

Demande de rappel des consignes de tri auprès de la métropole.

? Question 12 - Villa Verdet

Trottoir trop étroit et taille des haies non effectuée.

Réponse du maire

Le promoteur attend le dépôt de conformité pour reprendre les trottoirs. Ils se sont engagés à casser le mur et à le reculer.

? Question 13 – École Simone Veil

Stationnement aux abords de l'école.

Réponse du maire

M. le Maire évoque les difficultés du choix de l'emplacement.

? Question 14 - Entre chemin de la Téréhentine et l'impasse des Selves (impasse privée)

Présence de containers jamais rentrés.

Réponse du maire

Si cette impasse est privée, il appartient aux résidents de se discipliner.



? Question 15 – Tous secteurs

Va-t-il y avoir une nouvelle construction scolaire ?

Réponse du maire

Il est nécessaire d'ouvrir 14 classes pour absorber les arrivées de population liées aux futures urbanisations. L'ensemble des enfants habitant aux plans seront scolarisés aux plans l'année prochaine. Rien n'est sûr pour les années suivantes.

Cette situation se retrouve également à la ville nouvelle. Énormément de logements devraient se libérer et un rajeunissement de la population est à prévoir. À noter que l'école Paul Éluard a été fermée lors de la précédente mandature.

Depuis 2020, 1,4 M€ ont été investis dans les écoles.

? Question 16 – Flora Verdet

Demande de reconstruction d'un mur et des trottoirs.

Réponse du maire

Plusieurs millions d'euros sont nécessaires pour réaliser ces travaux. L'objectif est de créer un trottoir d'1m50 entre les ronds-points S.Veil et L.Frescolini. Le projet est prêt, on espère disposer du budget métropolitain pour le réaliser en deux étapes : chemin des Launes puis chemin de la Téréhentine.

? Question 17 - Saint-Pierre

Souhait d'un dynamisation des commerces de la place Saint-Pierre.

Réponse du maire

La place Saint-Pierre est très dynamique par rapport à d'autres lieux. Lorsque l'aménagement de la place sera arrêtée, un accompagnement au développement commercial sera réalisée en harmonie avec les habitations afin d'éviter les nuisances de voisinage.

La ville a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la métropole. Huit stations de vélos électriques *Free floting* seront installées d'ici le printemps.

? Question 18 - Bornes pour les voitures

Des bornes électriques peuvent-elles être installées dans les copropriétés ?

Réponse du maire

Département subventionne les copropriétés pour installation de bornes dans les garages

? Question 19 - Plans

Y a-t-il encore des projets de logements collectifs sur les plans ?

Réponse du maire

Aucun permis n'a été signé actuellement aux plans.

? Question 20 – Déjections canines

Problématique des déjections canines dans les espaces verts et sur les trottoirs.

Réponse du maire

Des sanctions sont mises en places. Les contrevenants sont verbalisés grâce à la vidéoprotection.

Annonces

- Reforestation de la forêt brûlée : convention tripartite entre l'aéroport (financement), la ville et l'Office national des forêts.

- Canal du Vegay : captation de la totalité de la cascade pour l'irrigation du canal afin de desservir en eau les communes de Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-mer.

- Plantation d'essences de végétaux qui s'adaptent au changement climatique.

- Maintien de l'extinction de la lumière en hiver.

- Les Balcons de Carros : les carcasses de voitures dans la forêt ont été enlevées.

- Route du village : l'auteur du dépôt des 40 pots de peinture a été verbalisé et condamné à nettoyer les lieux.

- 2022 : l'auteur du ramassage de plusieurs mètres cube de dorycnium a été interpellé et condamné à 1500€ d'amende.





RÉUNION DE QUARTIER N°5 | 16 NOVEMBRE 2023 - QUARTIER PLACE FRESCOLINI

? Question 1 - Les Rosemarines

Travaux de voirie sans information préalable, perturbation légère lors du départ matinal des résidents.

Réponse du maire

Les travaux réalisés par la métropole ont été décidés rapidement grâce à la disponibilité des entreprises. Le blocage de la route était peu important. Dans le cas contraire, une information publique est d'abord organisée avant la réalisation.

? Question 2 - Les Rosemarines

- Indique que le changement d'itinéraire de la ligne 69 créé des difficultés de déplacements et qu'il n'y a plus de bus le dimanche.
- S'interroge du non-passage de la balayeuse mécanique dans les rues adjacentes à la rue principale du lotissement.

Réponse du maire

- La modification d'itinéraire de la ligne 69 n'a pas été approuvée par la municipalité et un travail a été engagé avec les services de la métropole afin que cette ligne passe par la ville à nouveau. Avant les changements de septembre, la ligne 69 ne circulait pas le dimanche. Une réunion a eu lieu le 31/10/2023 avec les services de la MNCA. Ce point a été abordé et un retour de leur part est attendu.
- Il est rappelé qu'il est nécessaire de contacter le 3906. Ce service centralise toutes les demandes pour les envoyer aux services compétents de la métropole. De plus, les extractions mensuelles des demandes sont reçues par la municipalité.

? Question 3 - Les Rosemarines

Signalement de stationnement gênant dans le lotissement sur la route passant à gauche de l'école après le virage.

Réponse du maire

La police municipale va être vigilante.

? Question 4 - Chemin de la Douane

Les résidents des habitations individuelles situées au bas de la résidence Poséo :

- constatent la présence importante de déjections canines.
- signalent l'écoulement de terre lors de fortes pluies.
- s'inquiètent du cheminement piéton autour de l'avenue Pierre-Richard Dick et du parc de la Tourne (présence d'un seul passage piéton) ainsi que du bouchon aux heures de pointes.
- remontent les problèmes de circulation au niveau de la zone foodtruck lors de la pause méridienne.

Réponse du maire

- La prévention et la verbalisation des déjections canines non ramassées font partie des missions de la police municipale et des ASVP.
- Un courrier va être adressé au syndic de la résidence Poséo concernant les écoulements de terre.
- La dangerosité de l'avenue Pierre-Richard Dick est connue mais le budget est priorisé sur la réalisation de trottoirs sur la route des plans (flux de piétons plus important). La portion de l'école Simone Veil au chemin de la Téréhentine a déjà été réalisée. Cela va se poursuivre vers la place Louis Frescolini par échelonnement, mais le sujet est complexifié par la multitude de propriétaires qui disposent d'une partie de la voirie : obtention de foncier par la ville pour rétrocession à la MNCA.

- Un projet d'évolution de la zone est en cours de réflexion. Une action a déjà été mise en place pour fluidifier la circulation en supprimant le tourne-à-gauche à la sortie du pont de la Manda (direction Saint-Martin du Var) à la suite de la simulation des flux par un cabinet expert.



Question 5 - Chemin de la Culasse

Interrogation sur le devenir du double sens de circulation du chemin de la Culasse. Signalement d'une dangerosité avec augmentation de la circulation dû au développement du quartier.

Réponse du maire

L'expansion de cette zone est la raison d'être de la DUP. Rappel qu'une proposition de quartier de 450 logements par des promoteurs a été faite (pour comparaison Saint-Pierre = 250 logements) sans adaptation des infrastructures publiques.

La mise en place d'un sens unique du chemin dépendra donc de l'évolution du quartier dans le cadre de la DUP de la Porte des plans.

Il pourrait être mis en sens montant et le chemin des Launes en sens descendant. Cela nécessiterait une reprise des routes qui engendrerait une augmentation de la vitesse de circulation des automobilistes qui ne craignent pas de croiser un véhicule. La mise en place de dispositifs de ralentissements sera donc nécessaire.



Question 6 - Chemin de la Culasse

L'évolution du quartier va impacter la collecte des déchets ?

Réponse du maire

Oui, ainsi que le passage des secours et des transports en commun.

Dans le zonage de la DUP, les terrains communaux sont bien évidemment pris en compte, pas seulement les terrains privés. La problématique de la gendarmerie de Carros, dont les locaux deviennent vétustes, est également prise en compte. En effet, un risque de fermeture n'est pas à exclure si un terrain n'est pas identifié à Carros. Une résidence sénior est aussi envisagée. Les réflexions sont toujours en cours.



Question 7 - Chemin des Pesquiers

Non respect de vitesse dans l'épingle des Pesquiers.

Réponse du maire

Un point doit être réalisé sur cette question.



Question 8 - Fête médiévale

La fête médiévale va-elle voir le jour ?

Réponse du maire

La mise en place se fera sous conditions. Que celle-ci soit portée par une association qui sera subventionnée par la commune (voté par le conseil municipal) mais également

par le département. La commission d'attribution du département aura lieu à la mi-décembre.

Rappel sur le projet politique de mutualisation des moyens et de regroupement des manifestations qui permet de réaliser de grands événements attirant du monde sur toute la commune, tout au long de l'année :

- Avril / Mai : fête des fraises aux plans
 - 14 juillet au Parc de la Tourre
 - Août : Sainte-Colombe
 - Octobre : foire d'automne à thème au village
 - Décembre : marché de Noël en ville
- La fête médiévale devra s'intégrer à cette optique.



Question 9 - Route des plans

Signalisation de la vitesse excessive des véhicules rendant la sortie de la résidence Villa Cléry dangereuse. Les aménagements mis en place sont jugés insuffisants. De plus, le grillage de l'agriculteur en mauvais état gêne la visibilité pour sortir de la résidence.

Signalement de voitures garées sur la chaussée. Les trottoirs en mauvais état ne permettent pas de se déplacer correctement et en sécurité.

Réponse du maire

Les aménagements de voirie ne sont pas terminés. Le projet de trottoir va se poursuivre jusqu'à la fin du mandat avec un trottoir sur un des côtés de la route des plans. Il n'est pas possible de faire plus (trottoirs et piste cyclable des deux côtés de la chaussée) car il faudrait frapper d'alignement à hauteur de 2,5 M€, ce qui est hors budget.

Pour la sortie de la Villa Cléry, un courrier va être adressé à l'agriculteur. La mise en place de points d'apport volontaire et de quelques places de parking afin de casser la vitesse est en réflexion à ce niveau.



Question 10 - Route de La Grave

Des opérations de radars mobiles sont-elles réalisées ?

Réponse du maire

Oui, régulièrement.



Question 11 - Route de La Grave

Lors d'une réunion organisée par la précédente mandature, il avait été demandé pourquoi les camions ne passent pas par la 1^{ère} avenue de la ZI.

Réponse du maire

Avec la création du pôle d'échange multimodal Pierre Servella lors de la précédente mandature, la portion de route qui passe devant le stade de foot a été passée en sens unique descendant pour le quai 2 de bus.

Sur cette mandature, cette portion de route a été remise en double sens jusqu'au Promotel avec l'installation d'un rond-point à la sortie de l'avenue Pierre-Richard Dick.

? Question 12 - Route de La Grave

Le sens interdit devant le stade de foot n'est pas indiqué en amont. De nombreux camions s'y engagent encore et sont embêtés pour faire demi-tour.

Réponse du maire

Les panneaux ont été mis en place.

? Question 13 - Route de La Grave

Les événements organisés dans la salle des fêtes engendrent de fortes nuisances sonores. Les appels à la police municipale n'aboutissent pas à leur déplacement. Interrogations sur la délivrance par l'ancienne mandature de l'autorisation d'organiser de tels événements sans l'accord des propriétaires du terrain.

Réponse du maire

La police municipale se déplace puisque des verbalisations sont effectuées. Rappel de l'importance d'appeler les services de la police municipale et de la gendarmerie afin que les propos puissent être vérifiés et avoir des éléments pour mettre en place les solutions appropriées.

? Question 14 - Route de La Grave

Les odeurs sont-elles toujours signalées ?

Réponse du maire

Le nombre de signalements est décroissant et il est important de continuer à signaler sans se décourager. Des réunions de contrôle sont régulièrement organisées.

? Question 15 - Chemin des Selves

La circulation augmente considérablement. Cependant, à certains endroits la route est plus étroite et cela engendre des gênes lors des croisements de véhicules.

Réponse du maire

Pour remédier à cette situation une étude technique des services de la MNCA doit être réalisée afin de proposer différents scénarii qui seront présentés à la population lors d'une concertation publique.

? Question 16 - Parc de la Tourre

Présence de trous à la suite de plusieurs épisodes de pluies.

Réponse du maire

La situation est connue. Lors de la poursuite du projet par la municipalité des nids d'abeilles ont été mis en place dans les chemins où cela était possible.

Le parc de la Tourre a été construit sur un champ captant de la régie Eau d'Azur, ce qui rend la zone impropre à la construction (ciblée comme zone d'épandage en cas d'inondation). Le parking sur le pré de la zone foodtruck

était initialement prévu pour un terrain de boule. La création d'un caniparc en face du parc de la Tourre est prévue.

? Question 17 - Parc de la Tourre

Le futur caniparc sera-t-il équipé d'installations sportives ?

Réponse du maire

Cela sera le cas seulement si une association porte le projet pour plus de pertinence et une meilleure gestion des équipements. Par exemple, le sac de frappe du parc de la Tourre va être retiré car il a été endommagé à plusieurs reprises. Il va être remplacé par un autre équipement. Cela est en cours d'étude.

? Question 18 - Les Cailletiers

Au bout du terrain de la résidence, un vallon se creuse avec les fortes pluies. Les résidents craignent que la parcelle glisse. Des difficultés sur le tout-à-l'égout se posent également.

Réponse du maire

Une relance des services de la MNCA sur la Gemapi et de la régie Eau d'Azur est prévue.

? Question 19 - Les Cailletiers

Le vallon est débroussaillé mais les déchets verts ne sont pas ramassés.

Réponse du maire

Les services de la métropole présents vont vérifier ce point.

? Question 20 - Marché hebdomadaire

Inquiétude sur le marché hebdomadaire.

Réponse du maire

Rappel que les marchands prennent leurs congés annuels essentiellement en septembre et octobre. Le contexte inflationniste impacte les habitudes d'achats. Une réflexion sur la redynamisation des marchés et foires a été engagée en relation avec la CMAR (Chambre



des Métiers et de l'Artisanat). De plus, une concertation publique a eu lieu en juillet, en mairie, avec les riverains, les marchands, la CMAR et le syndicat des marchands afin de trouver des solutions.

Il en est ressorti le projet de foire à thème au village. La manifestation qui a eu lieu le 29 octobre était dédiée aux Couleurs et saveurs d'automne. Des navettes ont été mises en place pour faciliter le déplacement des Carrois.



Question 21 - Résidence *Les jardins suspendus*

Interrogation sur la livraison des colis de Noël aux seniors de la résidence.

Réponse du maire

Les colis seront livrés.



Question 22 - Arrêt de bus au bas de la médiathèque

Interrogation sur la non-utilisation de l'arrêt de bus situé au bas de la médiathèque.

Réponse du maire

La municipalité va interroger la MNCA sur ce point.



Question 23 - Chemin des Baraques

Un des propriétaires a eu connaissance de la construction de deux maisons et s'interroge sur le raccordement à l'eau car sa demande avait été refusé.

Réponse du maire

L'adjoint à l'urbanisme et M. le Maire vont voir le fond du dossier et reviendront vers l'administré.



Question 24 - Piste cyclable

L'administré récemment arrivé à Carros et adepte du vélo demande si la création d'une passerelle entre les plans et la ville serait possible.

Réponse du maire

Cela n'est pas possible sur les aspects administratifs, juridiques et techniques (fonciers privés, vallon obscur extrêmement dangereux frappé d'un arrêté de protection du Biotope).



Question 25 - Piste cyclable

La peinture de la piste cyclable du chemin de la Solidarité est très glissante les jours de pluie.

Réponse du maire

Ce point a été relevé par les services de la MNCA présents.



Question 26 - Parking

Inquiétude sur le manque de stationnement en ville, notamment sur le parking du collège.

Réponse du maire

L'abus de certains contribue à la problématique : voitures ventouses, voitures de fonction ou utilitaires en plus du ou des véhicules personnelles, collectionneurs. La police municipale est vigilante au délai de stationnement. Le parking du Forum Jacques Prévert est en cours d'agrandissement. Des places ont été créées sur le boulevard de la Colle Belle, sous et à côté de la maison de santé et enfin sur la cour d'E.COLE le soir de 20h à 8h soit 144 places.

Quelques zones ont été identifiées pour accueillir du stationnement et la réalisation est à l'étude.



Question 27 - Mise en place de vélos électriques

Interrogation sur la mise en place de vélos électriques à la location sur la place Louis Frescolini.

Réponse du maire

Les lieux retenus pour la dotations de vélos électriques sont : rond-point Simone Veil, place Louis Frescolini, CFA / collège, entrée gymnase, devant la banque CIC (ville), Villa Barbary et le PEM Pierre Servella.



Question 28 - Terrain derrière la chapelle des plans

Interrogation sur la vente du terrain situé derrière la chapelle des plans.

Réponse du maire

Ce terrain a été vendu à l'EPF PACA dans le cadre de la DUP. La municipalité étudie l'aménagement de cet espace.

Annonces du maire

- Échange avec les administrés qui se sont rendus à la Maison de santé. Il est rappelé qu'il est important de remonter les besoins afin d'étoffer l'offre proposée.
- Rappel qu'une mutuelle communale existe et qu'il faut se rapprocher du CCAS pour plus d'informations.
- Permanence d'élus tous les samedis matin en mairie.
- Possibilité de prendre rdv avec M. le Maire, le jeudi matin.





1 arbre 1 enfant :

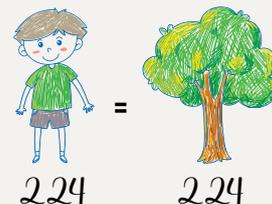
les plantations continuent dans la forêt des Rougières

La municipalité continue d'impliquer les jeunes générations dans le projet de reboisement « Un arbre, un enfant ». Cette opération coordonnée par la ville de Carros, en collaboration avec l'Éducation nationale et l'Office national des forêts, sensibilise les plus jeunes au respect de la nature et les engage dans la reforestation.

Pour ce nouveau volet, le maire a confié une mission aux élèves de CP de chaque école. Du 4 au 14 décembre, 231 enfants ont planté leur arbre dans la forêt des Rougières. Dès leur arrivée sur le site, les classes ont été informées de l'importance de contribuer à la régénération de la nature après l'incendie de 2017. S'en est suivie une visite des parcelles déjà reboisées afin que les petits puissent voir l'évolution des arbres de leurs prédécesseurs. Ensuite, les jardiniers en herbe ont mis en terre des corniers, érables champêtres et alisiers blancs, résistants au changement climatique. Des moments de liberté sous l'oeil bienveillant des élus et du maire Yannick Bernard qui leur a même délivré des conseils pratiques pour tasser la terre autour des arbres, fraîchement plantés. Beau travail les enfants. Maintenant, à vos arrosoirs !



- Simone Veil** 24
- Laurent Spinelli** 41
- Jean Moulin** 44
- Boris Vian** 42
- ODV Guillonnet** 48
- Louis Fiori** 25



Objectif **zéro émission nette** de carbone d'ici 2030

Aéroports de la Côte d'Azur (ACA), gestionnaire des aéroports de Nice et de Cannes, continue son engagement à créer des puits de carbone naturels afin d'absorber les émissions carbonées résiduelles de ses aéroports d'ici 2030 pour répondre à sa volonté d'être neutre en émission. Pour cela, il accompagne aux côtés de l'ONF, des sites propices à des régénérations de forêts communales et domaniales, si possible dans un rayon de 45 km de l'aéroport de Nice et de 30 km de l'aéroport de Cannes. C'est le cas de la forêt communale de Carros où plus de 40 hectares ont été dévastés à la suite de l'incendie de 2017. ACA, finance le reboisement de 4 hectares supplémentaires aux 3,6Ha déjà réalisés les années précédentes sur cette surface sinistrée. En contrepartie, la totalité des réductions d'émissions générées par le projet sera portée à son profit. Des plantations de corniers sont en cours sur deux hectares.

Travaux de sécurisation au chemin de Bonvillars

La commune a travaillé avec la métropole Nice Côte d'Azur pour la réalisation de travaux visant à élargir la voie. Cette opération, d'un montant de 86 600 euros, a pour objectif de faciliter l'accès des pompiers et donc de garantir une intervention plus rapide des secours, mais aussi d'assurer une circulation plus sûre pour les usagers. Un terrassement, la réalisation d'un mur en pierre, la reprise de la structure de la chaussée et la réfection de la voirie ont été réalisés.



Maison de la santé Jean-François Le Vaillant : la transformation du parking continue

À la suite d'un travail en co-construction avec les services métropolitains, la surface de stationnement située à l'arrière de l'établissement médical se voit désormais dotée d'un marquage au sol.



Pose d'enrobés aux abords de la piscine municipale

Des travaux d'enrobés et de réfection de la voirie au niveau du parc des Lucioles ont été menés sur la route menant à la piscine. Une barrière automatique a été installée juste avant l'école maternelle Lou Souleù. Ces aménagements permettront de limiter l'accès à ce chemin sans issue aux ayants-droit et de ralentir la vitesse des véhicules afin d'améliorer le cadre de vie des riverains.





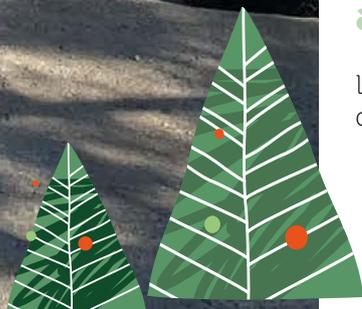
Un chemin forestier relie désormais le collet de la Desse à la rue de l'Espère

La ville et la métropole Nice Côte d'Azur ont travaillé de concert sur cette initiative visant à assurer la sécurité des enfants et riverains qui empruntent ce chemin, chaque jour, pour se rendre à l'arrêt de bus situé au haut de la rue de l'Espère. Sur la base du sentier délimité avec des balises et des piquets par le service des espaces verts, les Carrossois se sont munis de pelles, de gants et de bonne volonté pour participer au projet. Ils étaient accompagnés par le maire Yannick Bernard et les élus. Une collation a été proposée aux volontaires qui ont laissé, à coup sûr, une trace indélébile de leur investissement.



De nouvelles plantations au Parc de La Tourre

Les agents du service des espaces verts ont planté des nouveaux arbres au parc de la Tourre.



Des outils pour mesurer votre potentiel solaire et votre isolation thermique

La métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) qui bénéficie d'un des meilleurs taux d'ensoleillement du pays compte bien exploiter cette source d'énergie. Ainsi, elle se dote d'un outil cartographique permettant aux habitants et aux entreprises de visualiser le potentiel photovoltaïque de leur toiture. En renseignant une adresse, chacun peut accéder gratuitement à une estimation précise du potentiel solaire de son lieu de résidence ou d'activité. En parallèle, MNCA a développé un outil pour évaluer la chaleur s'échappant des toitures. L'objectif est de permettre aux résidents de détecter d'éventuels défauts d'isolation pour les améliorer. Cette démarche vise aussi à réduire les émissions de gaz à effets de serre.

VOUS SOUHAITEZ LES TESTER ? Scannez les QR

POTENTIEL SOLAIRE



<https://www.nicecotedazur.org/actualites/calculer-le-potentiel-solaire-de-votre-toiture/>

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE



<https://www.nicecotedazur.org/services/logement/thermographie-aerienne-connaître-lisolation-de-ma-toiture/>

Action / Réaction

Nuisances sonores liées à la vitesse de circulation au boulevard de la Colle Belle.

Lors de la réunion de quartier dédiée aux secteurs de l'école Marcel Pagnol à la rue des Abeilles, les Carrossois ont signalé aux élus des nuisances sonores liées à la vitesse de circulation au boulevard de la Colle Belle. La municipalité avait pris en compte ces préoccupations et s'était engagée à mesurer le phénomène.

Grâce à un comptage de vitesse effectué par la métropole Nice Côte d'Azur entre la gendarmerie et la médiathèque, la commune dispose désormais de données précises. Les chiffres révèlent que plus d'un tiers des véhicules dépassent la vitesse maximale autorisée, avec environ 1800 véhicules par jour dans le sens montant sud/nord et 1300 véhicules par jour dans le sens descendant. Cependant, il est encourageant de constater que la grande majorité (85 %) respecte une vitesse maximale de 57 km/h. Les grands excès de vitesse (80 km/h et plus) sont constatés le samedi, principalement l'après-midi, dans le sens montant. Les excès modérés, eux, ont lieu en semaine entre 7h et 8h dans le sens descendant et entre 16h et 18h dans le sens montant. Le maire tient à s'appuyer sur ce constat pour mettre en place des mesures permettant de lutter contre la vitesse excessive. De plus, le passage à une voie en haut du boulevard de la Colle Belle semble présenter des effets vertueux. Les véhicules ne se doublent plus et, par conséquent, une baisse de la vitesse est constatée.



PEP2A : une réunion d'information ouverte à tous

La société *Pôle Energ'Ethique des PréAlpes d'Azur* (PEP2A) a convié les Carrossois à découvrir la 1^{re} installation photovoltaïque citoyenne du territoire sur le parking du *Forum Jacques Prévert*. Lors d'une rencontre en salle municipale des Plans, un appel à investissement participatif pour la transition énergétique locale a été fait.

Vous êtes intéressé et souhaitez contribuer au financement de ce projet ? Contacter PEP2A et visitez leur site internet <https://pep2a.fr>.



Carros adhère à la charte «Ensemble pour un monde meilleur»

La commune soutien l'action de *Solidarsport* en adhérant à la démarche collective initiée par cette association fondée en 1994.

Lors du dernier salon des maires à Nice, plus de 100 communes ont manifesté leur adhésion à la *Charte du respect* proposée par *Solidarsport*. L'organisme souhaite incarner les valeurs de respect envers autrui, soi-même, les règles, l'environnement, la parole, l'engagement et les devoirs de citoyen. En d'autres termes, *Solidarsport* propose des ateliers sportifs, culturels, artistiques, éducatifs, associatifs... tous déclinés autour du respect. Ces actions, déployées dans chaque commune solidaire, témoignent aussi de la puissance du sport comme vecteur de cohésion sociale et d'unité. Le maire Yannick Bernard a apposé sa signature sur la charte, au nom de la ville. En intégrant cette démarche, Carros exprime son engagement en faveur des valeurs de respect et de solidarité auprès des plus jeunes.



Ludovic Othman, adjoint, Jacques Remond, président fondateur de *Solidarsport* et Yannick Bernard, maire.

Une élue du conseil municipal des enfants se distingue dans les bassins

Lors de 3 compétitions départementales courant décembre, le club *Carros Natation* a reçu, à la piscine municipale, les clubs à l'ouest du Var (Antibes, Grasse, Vallauris, Antibes) et ceux à l'est (les 3 clubs de Nice, Menton, AS Monaco). Au programme : 100m crawl et 100m 4 nages pour les 7-10 ans et les 10-14 ans, puis nages demi-fond pour les adultes.

La Carrossoise Juliet Zammout (*photo ci-dessous*), âgée de 9 ans, est arrivée 3^e dans sa catégorie (en dépit d'une bronchite). En amont de cette étape, elle a réalisé la meilleure



performance française de l'année (pour le moment) chez les filles de 9 ans au 50m crawl (37 sec), à une seconde du record national. Cette prouesse a eu lieu en marge d'un suivi régulier du programme d'initiation/école et jeunes compétiteurs du club de Carros. La jeune sportive est membre depuis 2017, soit depuis l'âge de 3 ans. Bravo Juliet !



Salles combles et ambiance festive au 43^e repas des aînés

Tous les Carrossois âgés de plus de 65 ans ont été conviés par la ville et son centre communal d'action sociale (CCAS) à un repas sur mesure au restaurant Lou Castelet.

Les seniors carrossois ont sortis leurs plus belles tenues pour l'occasion. Ils ont été accueillis par le maire et les élus dans une ambiance détendue et joyeuse. Après quelques clichés avec leurs amis ou compagnons, les aînés ont pu déguster un menu qui a titillé leurs papilles : ceviche de saumon, raviolis maison, noix de joues de bœuf braisées avec polenta, brie de Meaux aux noix sur un lit de salade et entremet chocolat passion avec son sorbet. Entre les plats, des chanteurs et une danseuse-performeuse ont délivré un spectacle divertissant. Les convives ne se sont pas privés de chanter les refrains de chansons en chœur et d'enflammer la piste de danse. En tout, près de 990 Carrossois(es) ont pris part à l'événement étalé sur 4 jours où « *convivialité et partage étaient au rendez-vous* » comme le résume Fabienne Boissin, adjointe déléguée au social et à la santé. Pour les 250 seniors qui n'ont pas pu se déplacer, l'équipe municipale et le CCAS ont assuré un service de livraison de repas à domicile.



Livraison des repas à domicile



Retrouvez la vidéo
de cet événement
sur Carros Web TV



« Je vais aller sur le dancefloor danser un slow avec madame. René
L'ambiance est au rendez-vous comme toujours. C'est un moment
de retrouvailles avec des personnes que l'on ne voit pas souvent.
Gérard
J'ai 81 ans. Depuis l'âge de 65 ans, je viens au repas des aînés.
Chaque année, je ne rate pas ce rendez-vous. Annie



Goûter dansant et plaisirs gourmands pour nos seniors

Pour ne pas déroger aux traditions, l'équipe municipale et le centre d'action communale (CCAS) ont réitéré la traditionnelle remise des colis de Noël. Cette année, chaque senior a reçu un colis individuel et non plus un par couple.



Les Carrossoises et Carrossois de plus de 72 ans se sont réunis en salle Ecovie à la mi-décembre en compagnie du maire et des élus. Le chanteur Thierry Nelson s'est chargé d'ajouter une touche festive en entonnant des chants de Noël et des titres incontournables. Il pouvait compter sur la participation de nos aînés qui ont poussé la chansonnette ! Quelques pas de danse plus tard, ces derniers ont échangé entre eux autour de papillotes, clémentines, verre de cidre ou de jus de fruits. Un moment chaleureux et convivial qui leur a permis de créer de précieux souvenirs. Au total, 1350 colis gourmands composés de terrines, guimauves à la framboise, chocolats et bouteille de vin ont été distribués. À leur santé !



Retrouvez la vidéo de cet événement sur Carros Web TV



Six couples célèbrent leurs noces d'or et de diamant

Le maire et son équipe municipale ont fêté l'amour en mairie lors d'une cérémonie pleine d'émotion mettant à l'honneur des couples carrossois qui ont célébré dans l'année leurs noces d'or (50 ans de mariage) et de diamant (60 ans).

C'est dans les murs de l'hôtel de ville, en salle des mariages que le maire a honoré ce rendez-vous annuel durant lequel les amoureux se remémorent leur romance en compagnie de leurs familles et de leurs proches. Au fil de la cérémonie, les couples se sont prêtés au jeu des confidences. Ils sont revenus sur leur rencontre, les rendez-vous sous le regard vigilant des chaperons et parfois même leur premier bisou. Face à ces anecdotes et la longévité de ces unions, l'assistance était admirative. Au nom de la municipalité, le maire Yannick Bernard entouré d'élus et de l'équipe du centre communal d'action sociale, leur a remis une parure de stylos et un bouquet de fleurs. Félicitations à ces héros de l'amour !



NOCES D'OR

Félicitations à
Eliane et Gilbert AMBLETON [1],
Gabrielle et Didier PEGUY [2],
Josiane et José DA CUNHA
E SILVA [3]
et Gisèle et Christian CLERE [4]

NOCES DE DIAMANT

Félicitations à
Conception et Sauveur TRAINA [5]
et Mireille et Damien MATHIEU [6]



De nouveaux jeunes élus au conseil municipal des enfants

Relancé à la demande de l'équipe municipale dans le cadre des actions dédiées au développement de la démocratie participative, le conseil municipal des enfants (CME) est une instance citoyenne qui permet à des élèves élus de collaborer sur des projets.

Après des élections au sein des établissements scolaires de la commune en octobre dernier, 12 binômes mixtes (titulaires et suppléants) de CM1 et de CM2 ont été élus dans les 6 écoles élémentaires de Carros. Cet engagement de campagne du maire, vise à encourager l'implication des jeunes dans la vie de leur commune et l'apprentissage de la citoyenneté. Élus pour 2 ans, les conseillers se réuniront un mercredi par mois de 9h à 15h. Lors de ce temps de travail, ils pourront élaborer des projets et soumettre des propositions au conseil municipal. Le CME pourra compter sur les conseils du service de l'enfance, de Valérie Pozzoli, adjointe déléguée à la famille et porteuse du projet, ainsi que d'autres élus passionnés.

Une investiture entre fierté et excitation

En salle Juliette Gréco, sous les regards fiers des parents, les enfants ont reçu leurs écharpes tricolores, symbolisant leur engagement envers les valeurs de la démocratie. Le maire, qui leur a rappelé leurs fonctions et responsabilités, s'est fait une joie d'une future collaboration avec ceux qui seront les représentants de leurs camarades. Vous pourrez les apercevoir lors des événements et manifestations locales aux côtés de Paul Mitzner, conseiller municipal délégué au protocole ainsi que des élues Stéphanie Denoyelle et Agnès Wirsum, impliquées dans le bon déroulement de ce mandat. Bravo les enfants !



J'ai voulu être élu pour repeindre les murs des écoles, ajouter des sapins pour Noël et faire nos propres décorations.
Nolan, 9 ans

Je voulais être élu pour lutter contre le harcèlement scolaire.
Victor, 9 ans

INVESTITURE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Lundi 13 novembre 2023



Je veux partager mes idées pour faire en sorte que les enfants soient bien dans les écoles et dans la ville.
Séréna, 9 ans

Je suis prêt à assister à toutes les manifestations de la ville.
Wael, 10 ans

Je suis contente d'être élue parce que, plus tard, j'aimerais être maire de Carros ou présidente de la République.
Syrine, 9 ans



Retrouvez la vidéo de cet événement sur Carros Web TV



La ville félicite ses nouveaux diplômés

Le maire et les élus ont accueilli chaleureusement les étudiants ayant obtenu leur brevet des collèges, baccalauréat, BEP ou CAP lors d'une cérémonie festive et chaleureuse en salle du conseil municipal.

Chaque élève a été appelé individuellement par le maire Yannick Bernard qui leur a remis un cadeau au nom de la ville. Les jeunes citoyens se sont ensuite emparés du micro pour partager leurs projets d'avenir, tout en évoquant leur parcours scolaire depuis la rentrée 2023-2024. La municipalité s'est réjouie de partager ces moments de succès avec cette jeunesse prometteuse.



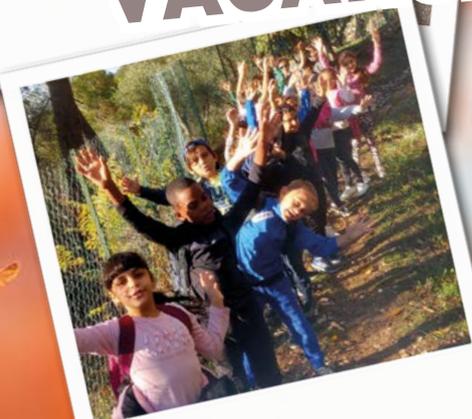
Retrouvez la vidéo de cet événement sur Carros Web TV



Multisports :
de l'effort avec le sourire



VACANCES



L'équipe de notre ville jumelle en visite à Carros

Du 15 au 17 décembre, la ville a accueilli une délégation de Grodzisk Mazowiecki, ville polonaise jumelée avec la commune. Cette visite a permis de consolider les liens d'amitié et de partager des moments riches en découvertes culturelles.

Le maire et les élus ont réservé un accueil chaleureux à leurs homologues polonais. Le programme du séjour comprenait l'inauguration du marché de Noël, des dégustations de spécialités locales dans les restaurants carrossois, une visite de l'école Simone Veil, du Centre International d'Art Contemporain et du village... Un des moments forts a été la rencontre avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Le maire, Grzegorz Józef Benedykciński, s'est montré intéressé par les



techniques des sapeurs-pompiers locaux et a pris note des bonnes pratiques observées. À l'occasion de la Sainte-Barbe, il s'est vu remettre un casque de pompiers aux couleurs de la France. Les discussions entre les élus des deux pays ont également ouvert la porte à des projets : des échanges scolaires pour sensibiliser les élèves à d'autres cultures, l'organisation de voyages entre les seniors lors de fêtes populaires dans le but de renforcer les liens intergénérationnels... L'imagination, la bonne volonté partagée et la confiance mutuelle permettront de les réaliser.



D'AUTOMNE

Accueils de loisirs :

des vacances aux couleurs d'Halloween !



Mutuelle communale : quelles nouveautés pour 2024 ?

Depuis 2021, la municipalité s'est engagée à garantir, à tous, un accès équitable aux soins. Ainsi, la mutuelle communale destinée aux résidents non couverts ou cherchant à améliorer leur pouvoir d'achat, s'étend à tous les habitants et travailleurs de Carros, sans aucune condition de revenus. Les agents territoriaux bénéficient, eux, d'une mutuelle labellisée.

Face à l'inflation, la mutuelle introduira en 2024 cinq nouvelles solutions, portant le total à dix, afin de mieux s'adapter au pouvoir d'achat et aux revenus les plus modestes. Une assistance juridique et un tiers payant plus interactif seront aussi proposés.

De plus, à compter du 1^{er} janvier 2024, la mutuelle se dote de l'application Mut Lab. Cette plateforme permettra aux adhérents de suivre leurs remboursements, transmettre des factures, trouver un professionnel de santé et posséder une version numérique de leur carte d'adhérent. Mut Lab va au-delà des transactions administratives en proposant des fonctionnalités telles que la recherche de notices, la localisation des pharmacies à proximité ou encore des conseils santé et prévention. Le dispositif comptabilise 190 adhésions en 2023 avec plus de 200 personnes protégées (plusieurs étant sur le même contrat).



06 10 49 36 88

Permanence au CCAS le jeudi de 9h à 12h, sur rendez-vous



Le voleur de plantes condamné par la justice

Il y a plusieurs mois, un individu a été interpellé alors qu'il procédait illégalement à la coupe de plantes et d'herbes protégées sur les terrains communaux de la forêt brûlée. Son intention était claire : revendre ces trésors naturels à des entreprises étrangères de parapharmacie. Déterminé à préserver le patrimoine naturel ainsi qu'à mettre fin à de tels actes à des fins lucratives, le maire a tenu à ce que l'auteur des faits soit traduit en justice. Le tribunal de grande instance de Grasse a rendu son verdict. L'individu mis en cause écope d'une amende et d'une indemnité à verser à la commune.

ZOOM

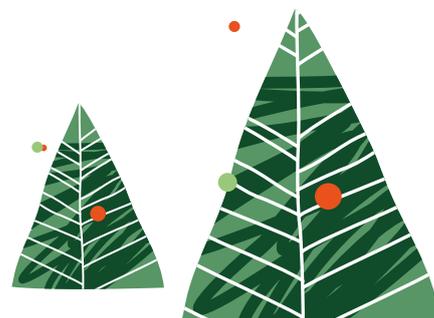
Le système de TéléAlerte GEDICOM

Parce que la sécurité de ses administrés est une priorité, la ville s'est dotée d'un dispositif essentiel permettant une diffusion de messages instantanés en très grand nombre. Toutes les personnes qui habitent ou travaillent sur la commune pourront être informées par message vocal et/ou SMS en cas d'événement majeur (intempéries, incendie, épisode neigeux exceptionnel, risque industriel et technologique...). Le passage de la tempête Aline sur les vallées azuréennes, et particulièrement sur la vallée de la Vésubie, nous a en effet rappelé l'importance de se tenir informé de la situation et des actions à entreprendre pour se protéger.

Pour vous inscrire à ce service gratuit, rendez-vous sur ville-carros.fr



À noter que les informations recueillies sont enregistrées dans le seul but de vous informer en cas de risques majeurs sur la commune de Carros.



Une fenêtre sur Carros pour les amoureux de culture

Jusqu'au 28 janvier 2024, le Musée des arts décoratifs à Paris accueille l'exposition « La Maison pour tous, une photographie sociale dans les années 80 » composée de plus de 100 photographies prises à Carros en avril 1983.

Issues de la donation Marc Netter, ces dernières questionnent le quotidien des habitants, tout comme les espaces de vie privés et publics par le prisme des objectifs de cinq photographes de renommée internationale : Sabine Weiss, Jean Dieuzaide, Bernard Gille, Guy le Querrec et Jacques Windenberger. Si vous êtes de passage dans la capitale, ne passez pas à côté de ces clichés qui transcendent le temps et invite le spectateur à voyager à travers les décennies. Cette exposition sera à retrouver prochainement au Centre international d'art contemporain.



Recensement de la population 2024 : répondre aujourd'hui pour construire demain

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Comment ça marche ?

Le recensement démarre à partir du **18 janvier 2024**. Seul 8% de la population est questionné chaque année. Les agents recenseurs (*photo-ci dessous*) – recrutés par la mairie et formés par l'Insee – se présentent chez les personnes à recenser. Ces dernières devront compléter un questionnaire en ligne ou en version papier.



À NOTER...

- Les réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
- Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel et doit être muni d'une carte officielle.
- Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

La minuto provençalo

La minute provençale

Lei santoun/ Les santons

En Prouvenço, lou Belèn fa partit de la feste de calèndo, e noun de Belèn sènso santoun. En provençau, santoun encauto pichoun sant.

Uno legèndo li atribue l'encausò à Francès d' Assiso, eù qu'a vist jouga dins la region de Naples, uno representacioun de la Nativeta, aurié realisa lei tres figurin' emé de farin' e de sau. Emé lou tèms, soun aparèissu d'autrei persounage pèr douna lou Belèn que counouissen vuei. Soun lei mounges franciscan qu'entrodurron lou Belèn en Prouvenço, mai lei provençau an largamen countribui à la sieun extensioun. Vers la fin dou dès-e-vuechèime siècle, lou vertadié santoun de Prouvenço ,en argelo noun cuecho , a esta crea à Marsiho pèr Jan-Louis Lagnel (1764-1822). Siguè à la coumençanço councurrença pèr lei santibelli, ouriginari d'Italio e fa de gip. Eron vèndu à l'estour deis annado 1830 pèr lei marchand napoulitan dins lei carriero à l'estour dou viei port.

Lou Belèn bout en scen'un païsage provençau tradiciounau e viro à l'estour de plusiour persounage rescuran, dins un decor de pichoun vilage idilen. Deforo de la santo famiho e dei rei mage, l'incountournable persounage es lou Ravi, emé lei sieù bras leva, aquéu djidge ves lou mound'emé d'uei de pichoun. S'y apoundon toutei lei pichoun mestié e lei pichoun gènt de la Prouvenço d'antan, la listo sarié trou longo pèr lei manda prene touteis aqui.

Emé lou Ravi, vous souveti de bouanei festo de fin d'annad' e un jouious Nouvè.

Lou gai de Fouon Bouano

En Provence, la crèche fait partie de la fête de Noël, et pas de crèche sans santons.

En provençal, santoun veu dire petit saint.

Une légende en attribue l'origine à François d'Assise, qui ayant vu jouer dans la région de Naples, une représentation de la Nativité, il aurait réalisé les trois figurines avec de la farine de l'eau et du sel. Avec le temps, sont apparus d'autres personnages pour donner la crèche que nous connaissons aujourd'hui. Ce sont les moines franciscains qui introduisirent la crèche en Provence, mais les provençaux ont largement contribué à son extension. Vers la fin du XVIII siècle, le véritable santoun de Provence, en argile non cuite, a été créé à Marseille par Jean-Louis Lagnel (1764-1822). Il fut au début concurrencé par les santibelli, d'origine italienne et réalisés en plâtre. Ils étaient vendus autour des années 1830 par des marchands napolitains dans les rues autour du Vieux-Port.

La crèche met en scène un paysage provençal traditionnel et s'articule autour de plusieurs personnages récurrents, dans un décor de petit village idyllique. En dehors de la sainte famille et des rois mages, l'incountournable personnage est le Ravi, avec ses bras levés, ce simplet voit le monde avec des yeux d'enfant. S'y ajoutent tous les petits métiers et les petites gens de la Provence d'antan, la liste serait trop longue pour tous les citer ici.

Avec le Ravi, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël.

Le geai de Font Bonne

Bienvenue à nos nouveaux commerçants et artisans

TAXI MOOVE GREEN ►

Thierry BOETTI

Société de taxi effectuant tout type de transport privé (courte et longue distance), ainsi que le transport médical conventionné.

À votre service 7/7j et 24/24h

☎ 06 30 06 79 81 / 06 60 73 09 75
✉ thierryboetti@gmail.com



NATIONAL BÂTIMENT

Aymen Kthiri

Entreprise générale du bâtiment.

En plus de la rénovation immobilière, les champs de compétences de National Bâtiment sont : la construction, la création de salle de bain, le carrelage, le sol souple, la peinture, la plâtrerie et l'isolation intérieure.

L'entreprise veille donc à l'amélioration de votre habitat et s'engage au bon déroulement des travaux.

E.COL.E, 10-12 rue des Arbousiers
Du mardi au vendredi, de 9h à 19h

☎ 06 24 83 34 93

✉ contact@nationalbatiment.net.

f National Batiment



YOAN MICHEL

Yoan est graphiste spécialisé dans l'image de marque. Son rôle est de concevoir des identités visuelles fortes et uniques. Il propose de clarifier l'identité de la marque, de créer ou de revoir son logo, de définir une charte graphique et d'établir les déclinaisons nécessaires pour une communication impactante.



E.COL.E, 10-12 rue des Arbousiers
Du lundi au vendredi, de 8h à 16h

☎ 06 01 84 29 26

✉ hello@yoanmichel.fr

🌐 www.yoanmichel.fr



BHK ÉLECTRICITÉ

Karim Bhiri

La société est spécialisée en travaux d'électricité générale pour les particuliers, les professionnels, les magasins et les bureaux. Elle étudie votre projet avec précision et vous propose des solutions en fonction de vos envies et votre budget, dans les meilleurs délais.

E.COL.E, 10-12 rue des Arbousiers

Du mardi au vendredi, sur rendez-vous

☎ 06 09 97 75 53

✉ bhk.elec@outlook.fr

Agenda

Mar. 3 janvier

RACONTINES D'HIVER

11h | Médiathèque

Des histoires pour les enfants racontées par les bibliothécaires.

Jeune public, 3-6 ans.

Tél. 04 93 08 73 19

mediatheque-carros.fr

Ven. 5 janvier

ATELIER WAKATOON

De 10h30 à 12h et de 14h

à 17h | Médiathèque

Coloriage interactif animé. À partir de 4 ans.

Tél. 04 93 08 73 19

mediatheque-carros.fr

Sam. 6 janvier

RACONTINES DE LA GALETTE

11h | Médiathèque

Des histoires pour les enfants racontées par les bibliothécaires.

Jeune public, 3-6 ans.

Tél. 04 93 08 73 19

mediatheque-carros.fr

Sam. 6 janvier

CINÉMA

Salle Juliette Gréco

17h30 : Wonka

20h30 : Les trois

mousquetaires : Milady

Dim. 7 janvier

CINÉMA

Salle Juliette Gréco

10h30 : Migration

14h30 : Napoléon

17h30 : Et la fête

continue !

Mar. 9 janvier

DANSE AVEC BÉBÉ

9h15 ou 10h15 |

Médiathèque

Atelier d'éveil artistique et corporel par

Cédric Gonnet de la

Compagnie Artvivace.

Pour les tout-petits.

Sur inscription.

Tél. 04 93 08 73 19

mediatheque-carros.fr

Jeu. 11 janvier

THÉÂTRE

19h | Salle J. Gréco

Festival fragments #11

Gratuit, sur réservation.

EXPO MÉDIATHÈQUE

Du 16 janvier au 2 mars

Médiathèque André-Verdet

EXPOSITION DE LIVRES D'ARTISTES

Tél. 04 93 08 73 19

www.mediatheque-carros.fr

EXPO CIAC

Du 3 février au 16 juin 2024

Château de Carros

MATIÈRES PREMIÈRES, THE BELGIAN CONNECTION

10 et 17 février à 14h, ateliers d'arts plastiques

Tél. 04 93 29 37 97

Tél. 04 93 08 76 07

forumcarros.com

18h30 | Hôtel de ville

Suivez le conseil en

direct sur la chaîne

YouTube de la ville.

Ven. 12 janvier

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

18h | Salle ÉCOVIE

Tél. 04 92 08 44 83

Sam. 13 janvier

CLUB DE LECTURE

10h30 | Médiathèque

Animé par les

bibliothécaires des

médiathèque de

Gattières et de Carros.

Venez partager vos

lectures, coup de cœur

ou déception.

Tél. 04 93 08 73 19

mediatheque-carros.fr

Jeu. 18 janvier

THÉÂTRE /

FESTIVAL

TRAJECTOIRES

20h | Salle J. Gréco

Les filles ne sont pas des

poupées de chiffon, Cie

La Rousse.

Sur réservation.

Tél. 04 93 08 76 07

forumcarros.com

Sam. 20 janvier

NUIT DE LA

LECTURE

18h à 22h | Médiathèque

Un repas partagé et

une soirée sur le thème

du corps avec des

lectures, quizz, jeux,



Yannick Bernard

Maire de Carros

Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

et son conseil municipal

présenteront leurs vœux à la population

Vendredi 12 janvier 2024 à 18h

Carros - Salle ECOVIE

visite des coulisses de la médiathèque.
Tél. 04 93 08 73 19
mediatheque-carros.fr



Sam. 20 janvier
CINÉMA

Salle Juliette Gréco
17h30 : L'abbé Pierre -
Une vie de combats
20h30 : Aquaman et le
royaume perdu

Dim. 21 janvier
CINÉMA

Salle Juliette Gréco
10h30 : Inspecteur Sun
et la malédiction de la
veuve noire
14h30 : Chasse gardée
17h30 : Munch (VOST)

Ven. 26 janvier
THÉÂTRE /
FESTIVAL
TRAJECTOIRES

20h | Salle J. Gréco
Fils de Bâtard, Cie Maps.
Sur réservation.
Tél. 04 93 08 76 07
forumcarros.com

Ven. 2 février
APÉRO CONF

18h30 | Café du Forum
La question des accents
et des intonations du
langage, qu'est-ce que
cela dit de nous.
Tél. 04 93 08 76 07
forumcarros.com

Ven. 2 février
THÉÂTRE /
FESTIVAL
TRAJECTOIRES

20h | Salle J. Gréco

Parler pointu, Studio 21.
Sur réservation.
Tél. 04 93 08 76 07
forumcarros.com

Sam. 3 février
VERNISSAGE DE
L'EXPO « MATIÈRE
PREMIÈRE -
THE BELGIUM
CONNECTION »

11h | CIAC, Château
Tél. 04 93 29 37 97
ciac.ville-carros.fr

3 et 4 février
CINÉMA

Salle Juliette Gréco

Mar. 6 février
CONSEIL
MUNICIPAL

18h30 | Hôtel de ville
Suivez le conseil en
direct sur la chaîne
YouTube de la ville.

Jeu. 8 février
ATELIER DANSE
DIRTY DANCING

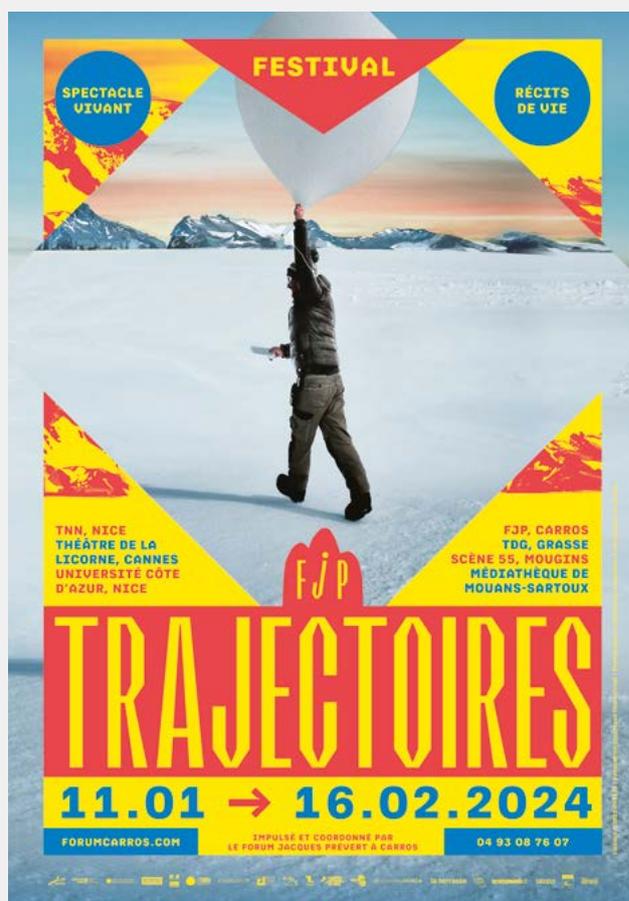
19h45 | Forum J. Prévert
Tu as toujours rêvé de
danser comme dans
Dirty Dancing ? Viens
tester la masterclass
proposée par Julie
Zugreif, professeure de
danse Jazz.
Inscription au FJP
Tél. 04 93 08 76 07

Ven. 9 février
HUMOUR /
FESTIVAL
TRAJECTOIRES

20h | Salle J. Gréco
Quand je serai grande,
je serai Patrick Swayze,
Chloé Oliveres.
Sur réservation.
Tél. 04 93 08 76 07
forumcarros.com

Mer. 14 février
MERCREDI CONTÉ

15h30 | Café du Forum



Bouquet d'histoires avec
David Razon. Parents/
enfants dès 6 ans.
Gratuit sur réservation
coordinationrp@
forumcarros.com
Tél. 04 93 08 76 07

Ven. 16 février
THÉÂTRE /
FESTIVAL
TRAJECTOIRES

20h | Salle J. Gréco
Le dîner chez les
français de Valéry
Giscard d'Estaing ? Cie
Animaux en paradis.
Sur réservation.
Tél. 04 93 08 76 07
forumcarros.com

Sam. 17 février
ATTERRISSAGE
SENSIBLE

10h à 12h | RDV au
gymnase du Planet
Avec Caroline Duval, Cie
BE et le Carros Handball
Club. Dès 6 mois.
Gratuit sur réservation

animationrp@
forumcarros.com
Tél. 04 93 08 76 07

Sam. 17 et Dim. 18
février
CINÉMA

Salle Juliette Gréco

Ven. 23 février
GRAND LOTO DU
LIONS CLUB LES
BALCONS DE
PROVENCE

19h | Salle Ecovie
De nombreux lots à
gagner. Réservation
conseillée.
Tél. 07 67 70 00 20

Ven. 23 février
DANSE / FESTIVAL
TRAJECTOIRES

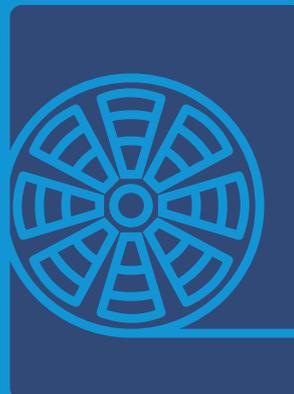
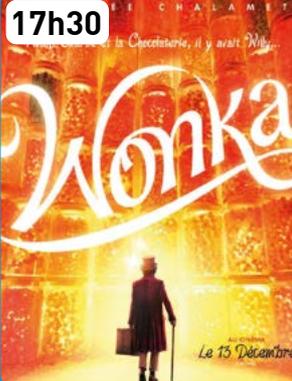
20h | Salle J. Gréco
Les autres – Anton
Lachky Company.
Sur réservation.
Tél. 04 93 08 76 07
forumcarros.com

CINÉMA

CARROS - SALLE J. GRÉCO

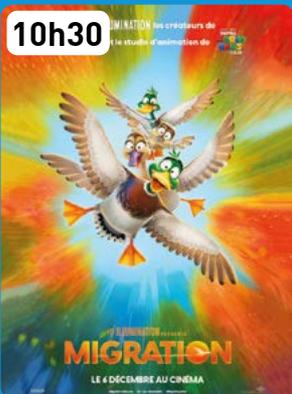
SAM.
6

JANVIER



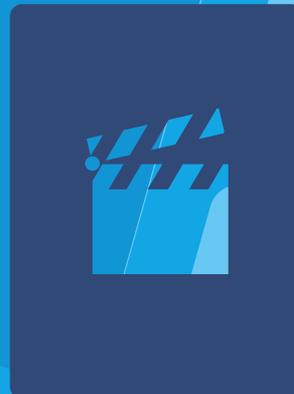
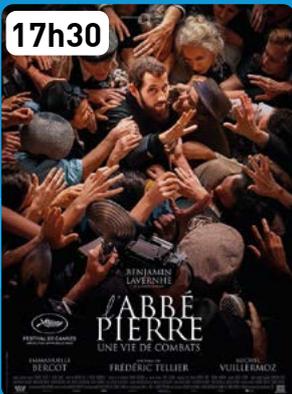
DIM.
7

JANVIER



SAM.
20

JANVIER



DIM.
21

JANVIER



BILLETTERIE SUR PLACE

5€ Plein tarif • 4€ Réduction* • 3€ -12 ans

* Pour les -18 ans, étudiants, scolaires, Pass culture, adhérents Cinéactions, culture cinéma, association Forum J. Prévert

Les -12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Le Groupe Carros Ensemble

2023 s'achève le froid arrive les décisions municipales font froid dans le dos. Carros avance ? Bilan de l'année par Nice Matin le 4/02 «La Mairie en crise» à la suite des dysfonctionnements managérial le 24/03 «Absence de périscolaire parents en colère» le 30/04 «Pas de gros projets encore une année blanche» le 3/09 «Refonte des bus à Carros deux pétitions» le 18/10 «Migrants pourquoi laisser filer ces terrains ? » le 7/11 « Nuisances les odeurs de bitume continuent» le 2/12 «Quid de la cuisine centrale ?» le 4/12 «Carros cantine radine». Les réponses laconiques du Maire sont insatisfaisantes et

n'apaisent pas le mécontentement. Il met en doute les questions posées et détourne le sujet. Irrecevable, méprisant. Les administrés demandent des solutions efficaces et rapides. La recherche d'économies ne peut se faire au détriment du service public exigé par les carrossois. Passez de bienveillantes fêtes de fin d'année en famille. Nous restons à vos côtés. Bonne et chaleureuse année 2024.

Marie-Christine Lepagnot, Estelle Borne, Graziella Santi, Stéphane Revello, Meddhi Ghris.

Carros Avenir

Une année pleine de rebondissements pour mieux vous servir et préparer un vrai projet d'Avenir pour Carros. Fidèles aux valeurs qui nous ont motivées pour vous représenter, nous avons travaillé dans votre unique intérêt. Vous avez été nombreux à nous solliciter au travers de notre site www.carrosavenir.com et notre

facebook «carros avenir» et nous vous en remercions. Nous serons encore plus proche de vous en 2024, Pour CARROS A VENIR, Pour l' Avenir de CARROS. Passez de belles fêtes de fin d'année.

Evelyne Depoys et Jean-Louis Alunno



PORTES COUPE-FEU - DESENFUMAGE - EXTINCTEURS
FORMATION - POTEAU INCENDIE - BAES
PLAN D'EVACUATION - ALARME INCENDIE

04 89 22 88 99 contact@la-pcf.fr
 4 rue des Arbousiers 06510 Carros



Des femmes et des hommes pour votre bien
AGENCE CONTESSO



CASTAGNIERS
 partie basse, villa individuelle provençale de plain-pied composée d'une entrée, 1 séjour ouvrant sur une terrasse, 1 salle à manger, 1 cuisine indépendante, 3 chs, 1 sdb, 1 wc, 1 cave, 2 terrasses, terrain de 3780 m2 en restanques, superbe vue. Proche commodités

Prix : 484 000 €

www.agence-contesso.com / www.orpi.com

5, av des Cigales Carros - Tél. 04 93 08 10 39

COSTANTINO PLOMBERIE
 Plomberie - Chauffage - Sanitaire
 Climatisation - Renovation
 Pompe à Chaleur - Plancher chauffant

Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
alain.costantino@gmail.com



INOX - ALUMINIUM
 CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
 FERRONNERIE, SERRURERIE

T 04 93 29 23 76 WWW.GSAESOUDURES.COM

Pompes Funèbres des Oliviers



Au-delà du savoir-être, le savoir-faire

Tél. : 04 93 08 49 02
 5 avenue des Cigales - 06510 Carros

www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr



COACH THERAPEUTE
 Intelligence Émotionnelle
 Accompagnements, Ateliers, Formations, Stages

Tel. +33 (0)6 10 08 80 88
contact@patriciaguenoun.com
patriciaguenoun.com



AGENCE IMMOBILIÈRE
Spécialiste dans votre secteur depuis 2004

VENTE • GESTION • LOCATION

Une équipe de professionnels à votre écoute pour tous vos projets immobiliers

Conseils juridiques, dynamisme, efficacité sont à votre service

3 agences à votre service

www.fusini-immobilier.com

Lotissement «Les Rosemarines» Les Plans de Carros 04 92 02 01 38
 Centre Commercial - Rue de l'Eusière - Carros 04 97 10 04 58
 165 route de la Manda - Gattières 04 97 10 83 98

contact@fusini-immobilier.com

RSAC de Grasse 31778737



Paule REVELLO 06 10 56 22 61
À l'écoute de vos projets immobiliers

VENTE - ESTIMATION - CONSEILS

Recherche pour une clientèle sélectionnée appartements, maisons, terrains, fonds de commerce, baux commerciaux tous secteurs.

Vendez en toute sérénité, l'immobilier c'est un métier !
 18 ans d'expérience à votre service.

Agent commercial CONTESSO ORPI

Outils-Loc

LOCATION GENERALE DE MATERIEL

www.outilsloc.fr
 04 93 08 21 01



900, boulevard du Mercantour 06200 NICE
outilsloc06@gmail.com Professionnels & Particuliers

NAISSANCES

Le maire et son conseil municipal félicitent les heureux parents.

DEVESSE Livio, Paul, le 24 septembre
 BERNARD Ezio, Antoine, le 30 septembre
 ROUIS Ouswa, le 10 octobre
 MAURICE Emy, Véronique, le 17 octobre
 BAISSAC Valentina, Louise, le 29 octobre
 MALORON Naomi, le 10 novembre

MARIAGE

Le maire et son conseil municipal présentent leurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.



BAUER Présillia et TIMON Aurélien,
 le 22 septembre



GARBARINO Elodie et CHANUT Julien,
 le 15 juillet

PACS

Le maire et son conseil municipal présentent leurs vœux de bonheur aux nouveaux partenaires.

GRIMAL Alexandra et LEGRAND Titouan,
 Olivier, Michel, le 25 octobre

■ Vente appareil Revitive neuf pour soulager les jambes : 295 euros à l'achat, 250 euros à débattre.
 Tél. 04.23.20.61.47

■ Femme véhiculée, quinze ans d'expérience, sérieuse, cherche ménage et repassage à Carros et aux environs. Références contrôlables.
 Tél. 06 60 04 12 60

PETITES ANNONCES

DÉCÈS

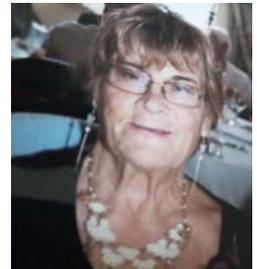
Le maire et son conseil municipal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles.

BERTRAND Daniel, Guy, Gaston, le 14 octobre
 ARRIGUCCI Danielle, Josette, Yvette, le 16 octobre
 MICHAU Anthony, René, Victor, le 2 novembre
 FAURES Juliette, Marie, Louise, le 10 novembre
 BOCCHI Louis, le 29 novembre
 STREIT Béatrice, le 30 novembre

HOMMAGES

À Colette Battaglia,

Madame veuve Bozic, sa fille, ses enfants, ses petits-enfants vous font part de la disparition de madame Colette Battaglia survenue le 30 novembre 2023. Elle a rejoint son époux et son gendre. Une pensée pour elle.



En mémoire à Jean-Claude Bartolo, un époux, un père et un grand-père regretté

Papa,
 Le 12 janvier 2006, tu me souhaitais « joyeux anniversaire ma fille » et le soir, tu n'as pas eu le temps de dire au revoir... Depuis 18 ans, tu as laissé un vide immense dans nos vies. Tu nous donnes la force d'avancer et de ne rien lâcher. À tous ceux qui l'ont connu, aimé, veuillez avoir une tendre pensée pour lui.



Ta fille Sophie, ton épouse Danièle et tes petits-enfants Axel et Noah.

GARDES PHARMACIES

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le **3237** ou consultez le site internet **WWW.3237.FR**

Médecins généralistes

Dr Bergonzo | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55

Dr Cabirol | 9 av. des Cigales | 04 93 29 01 30

Dr Metifiot | 9 av. des Cigales | 04 93 08 98 25

Dr Roustan | 11 av. des Cigales | 04 93 29 01 53

Dr Sellier | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55

Dr Sesartic | 9 av. des Cigales | 04 93 29 01 30

Infirmiers

Acetola Maryse

Traversa Corinne

Verany Magali

Moretti Christophe

2 rue de l'Eusière - CC

06 19 11 30 81

04 93 20 51 11

Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30

Sam-dim et jour férié sur RDV

White Catherine

Thomas Sylvie

Pizier Jennifer

Astier Magali

Pettinati Héloïse

9 av. des Cigales

04 93 08 77 33

Casanova Jean Philippe

Frédérique Verhaeghe

14 bd de la république, village

St-Pierre, les allées fleuries, bât K

06 83 37 36 33

Voarino Cécile

Begaud Jean Cyrille

Bussi Sylvia

Carbonnel Anne-Laure

7 rue de l'Aspre

04 93 20 68 68

Lun.>Ven. 11h30-12h30

Fioretta Joëlle

Mesiano Agnès

Millier Aurélien

7 rue de l'Espère

04 93 08 83 35

Gatti Ricco A.-Marie

198 rte de Gattières RD2209

04 93 29 30 72

Sages-femmes

Nathalie KAMM

06 89 56 00 74

Valentine Sentenac

06 50 34 19 53

3 place du 8 mai 1945

Léa Simoncini

07 78 35 41 68

14 bd de la République

CMP de Carros

Centre médico-psychologique

Adulte et enfant

5 Rue du Bosquet

04 93 29 14 27



URGENCES VÉTÉRIAIRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

En contactant le **3115** et en renseignant le code postal de la commune, vous serez mis en relation **GRATUITEMENT** avec un vétérinaire de garde **7j/7** et **24h/24** à proximité.

MAIRIE

04 92 08 44 70

Numéros d'urgence



NUMÉROS D'ASTREINTE MAIRIE

Après 17h et le week end

06 80 93 97 36

ALLO MAIRIE MÉTROPOLE 39 06

NUMÉRO D'URGENCE 112

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou 04 93 08 71 32

POLICE MUNICIPALE

04 93 08 81 64

SAMU

04 93 92 55 55

MAISON MÉDICALE

JEAN-FRANÇOIS LE VAILLANT

04 12 05 02 10



MAISON MÉDICALE JEAN-FRANÇOIS LE VAILLANT

Laboratoire, médecine générale,
radiographie et échographie,
gastroentérologue et urologue

Ouvert tous les jours
de 9h à 21h

5 ter, boulevard de la Colle Belle
Tél. 04 12 05 02 10



MEILLEURS
VOEUX

CARROS

Yannick Bernard,
maire de Carros
et son conseil municipal

vous souhaitez
de merveilleuses fêtes
et une belle année 2024

Cérémonie des vœux à la population
vendredi 12 janvier à 18h salle ECOVIE

